

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à



2014

Catherine Gravet

Introduction

Le présent rapport, essentiellement descriptif, présente une sélection des données statistiques communiquées par le Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique et le Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS et concernant l'UMH, la FPMs et l'UMONS. D'autres données ont été recueillies au sein même de l'institution, à l'UMONS, auprès de nombreuses sources. Les différents regroupements et fusion qu'a connus l'actuelle Université de Mons n'a pas facilité la collecte. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont été sollicitées, notamment les différents secrétariats qui ont fourni les données dont ils disposaient, ainsi que Muriel Delforge (direction des affaires académiques et secrétariat du Conseil d'Administration) qui avait collecté certaines de ces données et contribué à l'étude *Les inégalités entre femmes et hommes dans les Universités francophones de Belgique*, réalisée par Danièle Meulders, Sïle O'Dorchai et Natalie Simeu (Département d'Économie appliquée de l'ULB) en 2000.

Le présent rapport vise à mettre en exergue l'évolution du nombre et/ou de la proportion d'hommes et de femmes au sein des différents corps composant la communauté universitaire ainsi que dans les instances de décision de l'Université. Cet état des lieux 2014 a pour objectif, pour autant que les données soient disponibles, de présenter les chiffres d'un point de vue diachronique en mettant en avant trois fenêtres de temps, comme il en a été décidé. Elles concernent les années académiques 2002-2003, 2007-2008, 2012-2013. Lorsque les informations n'étaient pas disponibles pour ces périodes, les données relatives aux années académiques les plus proches ont été choisies. Les dates auxquelles les statistiques se rapportent sont précisées dans le texte. Un bref commentaire censé faciliter l'interprétation, voire quelques graphiques illustrant l'évolution de la situation, suivent systématiquement les tableaux chiffrés.

On ne lira pas ici une analyse approfondie des données, travail qui relève des compétences de spécialistes, statisticiens ou sociologues, requiert des outils appropriés et demande plus de temps que celui imparti pour la réalisation de ce rapport. L'objectif de la présente compilation n'a d'autre ambition que de centraliser et de rendre accessible un ensemble de données aux chercheurs experts dans le domaine, mais aussi à toute personne intéressée par la question, en particulier en interne. Ce rapport suit le canevas proposé par la Direction générale de l'organisation et de la recherche scientifique.

1. Données chiffrées

1A. Évolution du nombre et de la proportion de femmes et d'hommes parmi :

1.1. La communauté étudiante

Les données reprises dans le chapitre « La communauté étudiante », portant sur le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s dans l'enseignement universitaire montois (UMH, FPMs, UMONS) lors des années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013, ainsi que sur le nombre de diplômé.e.s pour ces mêmes années, ont été extraites des tableaux interuniversitaires fournis par le Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique (CRef), selon le canevas et la terminologie avec lesquels il travaille habituellement. Nous les avons introduites dans le canevas fourni par la DGENORS (voir annexe II).

1.1.1. Étudiant.e.s

1.1.1A Tableaux 1,2 et 3 : Inscriptions par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études selon le sexe en distinguant la nationalité (Belges, Etrangers de l'U.E. et Etrangers hors U.E) Année académique 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013)

Nous avons voulu présenter les tableaux 1, 2 et 3 avec le plus de fidélité possible au départ des données fournies par le CRef. Les domaines d'études à Mons n'ont guère changé durant la période considérée. À noter cependant qu'en 2006, nous avons de nouveaux intitulés de domaine : sciences économiques et de gestion, sciences psychologiques et de l'éducation, sciences médicales et pharmaceutiques et les sciences appliquées deviennent sciences de l'ingénieur. Un nouveau domaine apparaît : sciences politiques et sociales. En 2012, trois nouvelles habilitations sont à prendre en compte : traduction et interprétation, art de bâtir et urbanisme et sciences biomédicales et pharmaceutiques.

Outre les secteurs et les domaines d'études, les tableaux qui suivent reprennent le nombre d'inscriptions à l'UMH – la FPMs et l'UMONS pour les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013 selon les indicateurs suivants :

- 1) Les catégories d'études que sont le 1^{er} cycle, correspondant au grade de bachelier, le 2^e cycle, qui équivaut au grade de master, le doctorat et l'agrégation de l'enseignement supérieur (AES) – quand elle existait encore ;
- 2) Le sexe ;
- 3) La nationalité (Belges, étrangers de l'Union européenne et étrangers hors Union européenne).

Il est à noter que le diplôme de l'agrégation de l'enseignement supérieur a été supprimé par le Décret du 31 mars 2004, lui-même abrogé totalement par le décret du 7 novembre 2013, il n'apparaît dès lors plus dans les tableaux relatifs aux années 2007-2008 et 2012-2013.

Le tableau relatif à l'année académique 2002-2003 fourni par le Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique présentait également le nombre d'inscrits aux catégories d'études suivantes :

- 1) Diplôme d'études complémentaires de 1^{er} et de 2^e cycle ;
- 2) Diplôme d'études spécialisées ;
- 3) Diplômes d'études approfondies.

Malgré le caractère infime des chiffres repris pour ces catégories, les lignes correspondantes ont été conservées.

On peut également souligner que les données pour le 1^{er} cycle en droit, organisé à Mons, n'apparaissent pas ici puisque c'est une habilitation de l'ULB.

Par ailleurs, dans un souci de clarté, les lignes non pertinentes en raison de l'absence de chiffres ont simplement été supprimées.

Nous avons mis en évidence le total par domaine, le total par sous-secteur et le total général. Nous avons également calculé le pourcentage par sous-secteur et pour le total.

Pour les années académiques 2002-2003 et 2007-2008, les tableaux ont été présentés en distinguant les données pour les institutions Université Mons-Hainaut (UMH) et Faculté Polytechnique de Mons (FPMs). Cependant, suite à l'intégration de l'École d'Interprètes Internationaux (EII, aujourd'hui Faculté de Traduction et d'Interprétation, FTI-EII) dans l'UMH, à la fusion de l'UMH avec la Faculté polytechnique (FPMs), et à l'intégration de l'Institut d'architecture (aujourd'hui Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, FAU), les données de l'UMONS se sont vues grandement modifiées. Pour pouvoir comparer les données et établir des graphiques plus parlants sur l'évolution globale de l'enseignement universitaire montois en matière de genre, nous avons globalisé les données dont nous disposons pour la FPMs et l'UMH (années académiques 2002-2003 et 2007-2008)

Tableau 1 : Inscriptions par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études selon le sexe en distinguant la nationalité (Belges, Etrangers de l'U.E. et Etrangers hors U.E.) – Année académique 2002-2003 (situation au 1^{er} décembre 2002)

Institution UMH

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Psychologie	1er cycle de base	84	332	416	4	19	23	1	3	4	89	354	443
	2ème cycle de base	34	281	315	1	27	28	1	2	3	36	310	346
	D.E.C. de 1er cycle	1		1							1		1
	D.E.S.	4	8	12	1	16	17		4	4	5	28	33
	D.E.A.	4	7	11	1	1	2	2	2	4	7	10	17
	Doctorat *		1	1								1	1
	Total :		127	629	756	7	63	70	4	11	15	138	703
Sciences de l'éducation	1er cycle de base		1	1								1	1
	2ème cycle de base	17	44	61		1	1				17	45	62
	A.E.S.S.	2	14	16		1	1				2	15	17
	D.E.S.					2	2	2		2	2	2	4
	D.E.A.	4	3	7				3		3	7	3	10
	Doctorat *		2	2				4	1	5	4	3	7
	Total :	23	64	87	4	4	4	9	1	10	32	69	101
Sciences économiques	1er cycle de base	118	72	190	4	8	12	7	6	13	129	86	215
	2ème cycle de base	116	100	216	9	7	16	11	12	23	136	119	255
	A.E.S.S.	5	5	10					1	1	5	6	11
	D.E.C. de 2ème cycle	1	1	2		1	1				1	2	3
	D.E.S.	3	4	7		1	1	2	2	4	5	7	12
	D.E.A.	2		2					1	1	2	1	3
	Doctorat *	1		1							1		1
	Total :	246	182	428	13	17	30	20	22	42	279	221	500

TOTAL Secteur des sciences humaines et sociales	1er cycle de base	202	405	607	8	27	35	8	9	17	218	441	659
	2ème cycle de base	167	425	592	10	35	45	12	14	26	189	474	663
	A.E.S.S.	7	19	26		1	1		1	1	7	21	28
	D.E.C. de 1er cycle	1		1							1		1
	D.E.C. de 2ème cycle	1	1	2		1	1				1	2	3
	D.E.S.	7	12	19	1	19	20	4	6	10	12	37	49
	D.E.A.	10	10	20	1	1	2	5	3	8	16	14	30
	Doctorat *	1	3	4				4	1	5	5	4	9
	Total :	396	875	1.271	20	84	104	33	34	67	449	993	1.442
Total en %	31,2	68,8	100	19,2	80,8	100	49,3	50,7	100	31,1	68,9	100	
Sciences	1er cycle de base	198	116	314	3	3	6	5	4	9	206	123	329
	2ème cycle de base	102	46	148	6		6	2	3	5	110	49	159
	A.E.S.S.	5	16	21							5	16	21
	D.E.A.	15	13	28	1	3	4	2		2	18	16	34
	Doctorat *	27	17	44		3	3				27	20	47
	A.E.S. *				1		1				1		1
	Total :	347	208	555	11	9	20	9	7	16	367	224	591
Total en %	62,5	37,5	100	55	45	100	56,2	43,8	100	62,1	37,9	100	
TOTAL Secteur des sciences	1er cycle de base	198	116	314	3	3	6	5	4	9	206	123	329
	2ème cycle de base	102	46	148	6		6	2	3	5	110	49	159
	A.E.S.S.	5	16	21							5	16	21
	D.E.A.	15	13	28	1	3	4	2		2	18	16	34
Doctorat *	27	17	44		3	3				27	20	47	
A.E.S. *				1		1				1		1	
Total :	347	208	555	11	9	20	9	7	16	367	224	591	
Total en %	62,5	37,5	100	55	45	100	56,2	43,8	100	62,1	37,9	100	
Sciences médicales	1er cycle de base	44	92	136	3	4	7	3	4	7	50	100	150
	D.E.S.	7	3	10				3		3	10	3	13
	D.E.A.	2		2							2		2

	Doctorat *	1	1							1	1		
	Total :	54	95	149	3	4	7	6	4	10	63	103	166
Sciences pharmaceutiques	1er cycle de base	12	30	42	1		1		2	2	13	32	45
	Total :	12	30	42	1		1		2	2	13	32	45
TOTAL Secteur des sciences de la santé	1er cycle de base	56	122	178	4	4	8	3	6	9	63	132	195
	D.E.S.	7	3	10				3		3	10	3	13
	D.E.A.	2		2							2		2
	Doctorat *	1		1							1		1
	Total :	66	125	191	4	4	8	6	6	12	76	135	211
	Total en %	34,6	65,4	100	50	50	100	50	50	100	36	64	100
TOTAL GENERAL	1er cycle de base	456	643	1.099	15	34	49	16	19	35	487	696	1.183
	2ème cycle de base	269	471	740	16	35	51	14	17	31	299	523	822
	A.E.S.S.	12	35	47		1	1		1	1	12	37	49
	D.E.C. de 1er cycle	1		1							1		1
	D.E.C. de 2ème cycle	1	1	2		1	1				1	2	3
	D.E.S.	14	15	29	1	19	20	7	6	13	22	40	62
	D.E.A.	27	23	50	2	4	6	7	3	10	36	30	66
	Doctorat *	29	20	49		3	3	4	1	5	33	24	57
	A.E.S. *				1		1				1		1
	Total :	809	1.208	2.017	35	97	132	48	47	95	892	1.352	2.244
	Total en %	40	60	100	27	73	100	51	49	100	40	60	100

* Le recensement des inscriptions au doctorat et à l'A.E.S. n'étant pas toujours systématique, on se référera à la statistique des diplômes délivrés.

Institution FPMs

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences appliquées	1er cycle de base	271	62	333	3	3	6	51	7	58	325	72	397
	2ème cycle de base	281	71	352	23	6	29	62	5	67	366	82	448
	D.E.C. de 1er cycle							3		3	3		3
	D.E.C. de 2ème cycle	49	7	56	2		2	9	3	12	60	10	70
	D.E.S.	29	11	40	1	1	2	13	6	19	43	18	61
	D.E.A.	1		1	1		1	4	3	7	6	3	9
	Doctorat *	22	13	35	4	1	5	16		16	42	14	56
	A.E.S. *							1		1	1		1
	Total :	653	164	817	34	11	45	159	24	183	846	199	1.045
TOTAL GENERAL	1er cycle de base	271	62	333	3	3	6	51	7	58	325	72	397
	2ème cycle de base	281	71	352	23	6	29	62	5	67	366	82	448
	D.E.C. de 1er cycle							3		3	3		3
	D.E.C. de 2ème cycle	49	7	56	2		2	9	3	12	60	10	70
	D.E.S.	29	11	40	1	1	2	13	6	19	43	18	61
	D.E.A.	1		1	1		1	4	3	7	6	3	9
	Doctorat *	22	13	35	4	1	5	16		16	42	14	56
	A.E.S. *							1		1	1		1
	Total :	653	164	817	34	11	45	159	24	183	846	199	1.045
Total en %	80	20	100	75,6	24,6	100	86,9	13,1	100	81	19	100	

* Le recensement des inscriptions au doctorat et à l'A.E.S. n'étant pas toujours systématique, on se référera à la statistique des diplômes délivrés.

Tableau 2 : Inscriptions par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études selon le sexe en distinguant la nationalité (Belges, Etrangers de l'U.E. et Etrangers hors U.E) – Année académique 2007-2008 (situation définitive en fin d'année académique)

Institution UMH

Domaines	Cursus (-orientation) - Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences politiques et sociales													
	<u>Sciences humaines et sociales</u>												
	BAC / 1er cycle de base	60	49	109		1	1		1	1	60	51	111
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	60	49	109		1	1		1	1	60	51	111
	TOTAL :	60	49	109		1	1		1	1	60	51	111
Sciences économiques et de gestion													
	<u>Sciences de gestion</u>												
	BAC / 1er cycle de base	137	106	243	6	7	13	12	5	17	155	118	273
	MA / 2° cycle de base	62	40	102	6	2	8	12	8	20	80	50	130
	<u>Ingénieur de gestion</u>												
	BAC / 1er cycle de base	50	25	75	4		4	2	3	5	56	28	84
	MA / 2° cycle de base	24	10	34	1	2	3	1	3	4	26	15	41
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	187	131	318	10	7	17	14	8	22	211	146	357
	MA / 2° cycle de base	86	50	136	7	4	11	13	11	24	106	65	171
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	7	6	13				2	1	3	9	7	16
	AES + CAPAES	1	1	2	1		1				2	1	3
	TOTAL :	281	188	469	18	11	29	29	20	49	328	219	547

Sciences psychologiques et de l'éducation												
<u>Sciences psychologiques et de l'éducation - Orientation générale</u>												
BAC / 1er cycle de base	111	389	500	1	11	12	2	3	5	114	403	517
<u>Sciences psychologiques et de l'éducation – Logopédie</u>												
BAC / 1er cycle de base		2	2	1	5	6		1	1	1	8	9
<u>Sciences psychologiques</u>												
MA / 2° cycle de base	29	234	263	3	49	52	1		1	33	283	316
<u>Sciences de l'éducation</u>												
MA / 2° cycle de base	15	53	68							15	53	68
<u>Total domaine</u>												
BAC / 1er cycle de base	111	391	502	2	16	18	2	4	6	115	411	526
MA / 2° cycle de base	44	287	331	3	49	52	1		1	48	336	384
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	15	8	23		5	5	5	1	6	20	14	34
AES + CAPAES	2	5	7							2	5	7
TOTAL :	172	691	863	5	70	75	8	5	13	185	766	951
SOUS-TOTAL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES												
BAC / 1er cycle de base	358	571	929	12	24	36	16	13	29	386	608	994
MA / 2° cycle de base	130	337	467	10	53	63	14	11	25	154	401	555
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	22	14	36		5	5	7	2	9	29	21	50
AES + CAPAES	3	6	9	1		1				4	6	10
TOTAL :	513	928	1.441	23	82	105	37	26	63	573	1.036	1.609
Total en %	35,6	64,4	100	21,9	78,1	100	58,7	41,3	100	35,6	64,4	100
Sciences												
<u>Sciences mathématiques</u>												
BAC / 1er cycle de base	29	22	51	1		1	3	1	4	33	23	56
MA / 2° cycle de base	6	5	11	1		1	2		2	9	5	14
<u>Sciences informatiques</u>												
BAC / 1er cycle de base	71	5	76	3		3	8		8	82	5	87
MA / 2° cycle de base	43	5	48		1	1	1	2	3	44	8	52
<u>Sciences physiques</u>												
BAC / 1er cycle de base	25	10	35	1	1	2	5		5	31	11	42

MA / 2° cycle de base	3	1	4							3	1	4
<u>Sciences chimiques</u>												
BAC / 1er cycle de base	36	23	59		2	2	1		1	37	25	62
MA / 2° cycle de base	8	3	11							8	3	11
<u>Sciences biologiques</u>												
BAC / 1er cycle de base	35	50	85		2	2	4		4	39	52	91
MA / 2° cycle de base		1	1								1	1
<u>Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire</u>												
MA / 2° cycle de base	7	6	13							7	6	13
<u>Biologie des organismes et écologie</u>												
MA / 2° cycle de base	9	5	14							9	5	14
<u>Total domaine</u>												
BAC / 1er cycle de base	196	110	306	5	5	10	21	1	22	222	116	338
MA / 2° cycle de base	76	26	102	1	1	2	3	2	5	80	29	109
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	39	36	75	3		3	4	2	6	46	38	84
AES + CAPAES		1	1								1	1
TOTAL :	311	173	484	9	6	15	28	5	33	348	184	532
SOUS-TOTAL SCIENCES												
BAC / 1er cycle de base	196	110	306	5	5	10	21	1	22	222	116	338
MA / 2° cycle de base	76	26	102	1	1	2	3	2	5	80	29	109
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	39	36	75	3		3	4	2	6	46	38	84
AES + CAPAES		1	1								1	1
TOTAL :	311	173	484	9	6	15	28	5	33	348	184	532
Total en %	64,3	35,7	100	60	40	100	84,8	15,2	100	65,4	34,6	100
Sciences médicales												
<u>Médecine</u>												
BAC / 1er cycle de base	70	123	193	6	10	16	6	5	11	82	138	220
<u>Total domaine</u>												
BAC / 1er cycle de base	70	123	193	6	10	16	6	5	11	82	138	220
TOTAL :	70	123	193	6	10	16	6	5	11	82	138	220

Sciences biomédicales et pharmaceutiques												
<u>Sciences biomédicales</u>												
BAC / 1er cycle de base	15	46	61	1	1					15	47	62
<u>Sciences pharmaceutiques</u>												
BAC / 1er cycle de base	30	61	91	9	10	19	3	3	6	42	74	116
<u>Total domaine</u>												
BAC / 1er cycle de base	45	107	152	9	11	20	3	3	6	57	121	178
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	2	8	10				2		2	4	8	12
TOTAL :	47	115	162	9	11	20	5	3	8	61	129	190
SOUS-TOTAL SCIENCES DE LA SANTÉ												
BAC / 1er cycle de base	115	230	345	15	21	36	9	8	17	139	259	398
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	2	8	10				2		2	4	8	12
TOTAL :	117	238	355	15	21	36	11	8	19	143	267	410
Total en %	33	67	100	41,7	58,3	100	57,9	42,1	100	34,9	65,1	100
*** TOTAL GÉNÉRAL ***												
BAC / 1er cycle de base	669	911	1.580	32	50	82	46	22	68	747	983	1.730
MA / 2° cycle de base	206	363	569	11	54	65	17	13	30	234	430	664
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	63	58	121	3	5	8	13	4	17	79	67	146
AES + CAPAES	3	7	10	1		1				4	7	11
TOTAL :	941	1.339	2.280	47	109	156	76	39	115	1.064	1.487	2.551
Total en %	41,3	58,7	100	30,1	69,9	100	66,1	33,9	100	41,7	58,3	100

Institution FPMs

Domaines	Cursus (-orientation) - Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences de l'ingénieur	<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil</u>												
	BAC / 1er cycle de base	279	44	323	2	3	5	101	12	113	382	59	441
	<u>Ingénieur civil des mines et géologue</u>												
	MA / 2° cycle de base	14	7	21		2	2	1	1	2	15	10	25
	<u>Ingénieur civil en chimie et science des matériaux</u>												
	MA / 2° cycle de base	24	11	35				3		3	27	11	38
	<u>Ingénieur civil électricien</u>												
	MA / 2° cycle de base	45	5	50				17	4	21	62	9	71
	<u>Ingénieur civil mécanicien</u>												
	MA / 2° cycle de base	56	5	61	2		2				58	5	63
	<u>Ingénieur civil en informatique et gestion</u>												
	MA / 2° cycle de base	47	6	53	1		1	16	1	17	64	7	71
	<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil architecte</u>												
	BAC / 1er cycle de base	28	13	41	2		2	5	4	9	35	17	52
	<u>Ingénieur civil architecte</u>												
MA / 2° cycle de base	17	13	30		1	1		1	1	17	15	32	
<u>Total domaine</u>													
BAC / 1er cycle de base	307	57	364	4	3	7	106	16	122	417	76	493	
MA / 2° cycle de base	203	47	250	3	3	6	37	7	44	243	57	300	
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	42	22	64	1	1	2	17	5	22	60	28	88	
AES + CAPAES	2	2	4							2	2	4	
TOTAL :	554	128	682	8	7	15	160	28	188	722	163	885	
*** TOTAL GÉNÉRAL ***	BAC / 1er cycle de base	307	57	364	4	3	7	106	16	122	417	76	493
	MA / 2° cycle de base	203	47	250	3	3	6	37	7	44	243	57	300
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	42	22	64	1	1	2	17	5	22	60	28	88
	AES + CAPAES	2	2	4							2	2	4
	TOTAL :	554	128	682	8	7	15	160	28	188	722	163	885
-	Total en %	81,2	18,8	100	53,3	46,7	100	85,1	14,9	100	81,6	18,4	100

Tableau 3 : Inscriptions par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études selon le sexe en distinguant la nationalité (Belges, Etrangers de l'U.E. et Etrangers hors U.E.) – Année académique 2012-2013 (situation provisoire au 1^{er} décembre 2012)

Institution UMONS

Domaines	Cursus (-orientation) - Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences politiques et sociales													
	<u>Sciences humaines et sociales</u>												
	BAC / 1er cycle de base	89	106	195		3	3	1	3	4	90	112	202
	<u>Politique économique et sociale</u>												
	MA / 2 ^o cycle de base	8	9	17				3	2	5	11	11	22
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	89	106	195		3	3	1	3	4	90	112	202
	MA / 2 ^o cycle de base	8	9	17				3	2	5	11	11	22
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)		4	4								4	4
	TOTAL :	97	119	216		3	3	4	5	9	101	127	228
Sciences économiques et de gestion													
	<u>Sciences économiques et de gestion</u>												
	BAC / 1er cycle de base	126	72	198	3	3	6	25	13	38	154	88	242
	<u>Sciences de gestion</u>												
	BAC / 1er cycle de base	10	11	21				2	2	4	12	13	25
	MA / 2 ^o cycle de base	42	47	89	3	2	5	36	16	52	81	65	146
	<u>Ingénieur de gestion</u>												
	BAC / 1er cycle de base	66	40	106	1	1	2	1	2	3	68	43	111
	MA / 2 ^o cycle de base	35	34	69	1		1	1	2	3	37	36	73
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	202	123	325	4	4	8	28	17	45	234	144	378
	MA / 2 ^o cycle de base	77	81	158	4	2	6	37	18	55	118	101	219
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	8	7	15		3	3	5	6	11	13	16	29
	AES + CAPAES		4	4								4	4
	TOTAL :	287	215	502	8	9	17	70	41	111	365	265	630

Traduction et interprétation												
<u>Traduction et interprétation</u>												
BAC / 1er cycle de base	158	403	561	12	48	60		5	5	170	456	626
<u>Traduction</u>												
MA / 2° cycle de base	34	138	172	1	7	8	1	1	2	36	146	182
<u>Interprétation</u>												
MA / 2° cycle de base	7	13	20	2	2	4				9	15	24
<u>Total domaine</u>												
BAC / 1er cycle de base	158	403	561	12	48	60		5	5	170	456	626
MA / 2° cycle de base	41	151	192	3	9	12	1	1	2	45	161	206
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	10	18	28	1	6	7	2	6	8	13	30	43
AES + CAPAES							1		1	1		1
TOTAL :	209	572	781	16	63	79	4	12	16	229	647	876
Sciences psychologiques et de l'éducation												
<u>Sciences psychologiques et de l'éducation - Orientation générale</u>												
BAC / 1er cycle de base	125	428	553	7	30	37	3	3	6	135	461	596
<u>Sciences psychologiques et de l'éducation – Logopédie</u>												
BAC / 1er cycle de base	1	37	38	1	24	25		1	1	2	62	64
<u>Sciences psychologiques</u>												
MA / 2° cycle de base	39	155	194	4	39	43		2	2	43	196	239
<u>Sciences de l'éducation</u>												
MA / 2° cycle de base	25	82	107	1	1	2		1	1	26	84	110
<u>Total domaine</u>												
BAC / 1er cycle de base	126	465	591	8	54	62	3	4	7	137	523	660
MA / 2° cycle de base	64	237	301	5	40	45		3	3	69	280	349
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	24	42	66	2	6	8	1		1	27	48	75
AES + CAPAES	2	2	4							2	2	4
TOTAL :	216	746	962	15	100	115	4	7	11	235	853	1.088
SOUS-TOTAL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES												

	BAC / 1er cycle de base	575	1.097	1.672	24	109	133	32	29	61	631	1.235	1.866
	MA / 2° cycle de base	190	478	668	12	51	63	41	24	65	243	553	796
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	42	71	113	3	15	18	8	12	20	53	98	151
	AES + CAPAES	2	6	8				1		1	3	6	9
	TOTAL :	809	1.652	2.461	39	175	214	82	65	147	930	1.892	2.822
	Total en %	32,9	67,1	100	18,2	81,8	100	55,8	44,2	100	33	67	100
Sciences													
	<u>Sciences mathématiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	44	31	75		2	2	7		7	51	33	84
	MA / 2° cycle de base	18	17	35	1	2	3	3		3	22	19	41
	<u>Sciences informatiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	67	2	69	4		4	3		3	74	2	76
	MA / 2° cycle de base	38	1	39	1	1	2	5		5	44	2	46
	<u>Sciences physiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	34	3	37	1		1	2	3	5	37	6	43
	MA / 2° cycle de base	7	2	9	1		1				8	2	10
	<u>Sciences chimiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	48	22	70		2	2				48	24	72
	MA / 2° cycle de base	12	11	23				2		2	14	11	25
	<u>Sciences biologiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	54	63	117	3	4	7	3	5	8	60	72	132
	<u>Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire</u>												
	MA / 2° cycle de base	4	10	14				2	1	3	6	11	17
	<u>Biologie des organismes et écologie</u>												
	MA / 2° cycle de base	15	11	26		2	2				15	13	28
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	247	121	368	8	8	16	15	8	23	270	137	407
	MA / 2° cycle de base	94	52	146	3	5	8	12	1	13	109	58	167
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	104	44	148	24	18	42	24	12	36	152	74	226
	AES + CAPAES	1	1	2							1	1	2
	TOTAL :	446	218	664	35	31	66	51	21	72	532	270	802

Sciences de l'ingénieur												
<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil</u>												
BAC / 1er cycle de base	303	55	358	4		4	28	10	38	335	65	400
<u>Ingénieur civil des mines et géologue</u>												
MA / 2° cycle de base	23	2	25		1	1	2		2	25	3	28
<u>Ingénieur civil en chimie et science des matériaux</u>												
MA / 2° cycle de base	17	6	23				1		1	18	6	24
<u>Ingénieur civil électricien</u>												
MA / 2° cycle de base	32	2	34				9		9	41	2	43
<u>Ingénieur civil mécanicien</u>												
MA / 2° cycle de base	76	9	85	4		4	1	1	2	81	10	91
<u>Ingénieur civil en informatique et gestion</u>												
MA / 2° cycle de base	50		50	2		2	8		8	60		60
<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil architecte</u>												
BAC / 1er cycle de base	29	18	47	2	2	4	2	2	4	33	22	55
<u>Ingénieur civil architecte</u>												
MA / 2° cycle de base	13	7	20	1		1	1	1	2	15	8	23
<u>Total domaine</u>												
BAC / 1er cycle de base	332	73	405	6	2	8	30	12	42	368	87	455
MA / 2° cycle de base	211	26	237	7	1	8	22	2	24	240	29	269
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	101	29	130	28	15	43	39	17	56	168	61	229
TOTAL :	644	128	772	41	18	59	91	31	122	776	177	953
Art de bâtir et urbanisme												
<u>Architecture</u>												
BAC / 1er cycle de base	116	115	231	12	15	27	3	4	7	131	134	265
MA / 2° cycle de base	43	36	79	4	5	9	4	4	8	51	45	96
<u>Total domaine</u>												
BAC / 1er cycle de base	116	115	231	12	15	27	3	4	7	131	134	265
MA / 2° cycle de base	43	36	79	4	5	9	4	4	8	51	45	96
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	11	12	23		6	6	2		2	13	18	31
TOTAL :	170	163	333	16	26	42	9	8	17	195	197	392

SOUS-TOTAL SCIENCES													
	BAC / 1er cycle de base	695	309	1.004	26	25	51	48	24	72	769	358	1.127
	MA / 2° cycle de base	348	114	462	14	11	25	38	7	45	400	132	532
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	216	85	301	52	39	91	65	29	94	333	153	486
	AES + CAPAES	1	1	2							1	1	2
	TOTAL :	1.260	509	1.769	92	75	167	151	60	211	1.503	644	2.147
	Total en %	71,2	28,8	100	55,1	44,9	100	71,6	28,4	100	70,0	30,0	100
Sciences médicales													
	<u>Médecine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	215	344	559	56	63	119	19	32	51	290	439	729
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	215	344	559	56	63	119	19	32	51	290	439	729
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	2		2							2		2
	TOTAL :	217	344	561	56	63	119	19	32	51	292	439	731
Sciences biomédicales et pharmaceutiques													
	<u>Sciences biomédicales</u>												
	BAC / 1er cycle de base	26	39	65		3	3		3	3	26	45	71
	MA / 2° cycle de base	13	12	25							13	12	25
	<u>Sciences pharmaceutiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	43	84	127	17	28	45	5	3	8	65	115	180
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	69	123	192	17	31	48	5	6	11	91	160	251
	MA / 2° cycle de base	13	12	25							13	12	25
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	15	44	59	2		2	3		3	20	44	64
	TOTAL :	97	179	276	19	31	50	8	6	14	124	216	340
SOUS-TOTAL SCIENCES DE LA SANTÉ													
	BAC / 1er cycle de base	284	467	751	73	94	167	24	38	62	381	599	980
	MA / 2° cycle de base	13	12	25							13	12	25
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	17	44	61	2		2	3		3	22	44	66
	TOTAL :	314	523	837	75	94	169	27	38	65	416	655	1.071

	Total en %	37,5	62,5	100	44,4	55,6	100	41,5	58,5	100	38,8	61,2	100
*** TOTAL GÉNÉRAL ***													
	BAC / 1er cycle de base	1.554	1.873	3.427	123	228	351	104	91	195	1.781	2.192	3.973
	MA / 2° cycle de base	551	604	1.155	26	62	88	79	31	110	656	697	1.353
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	275	200	475	57	54	111	76	41	117	408	295	703
	AES + CAPAES	3	7	10				1		1	4	7	11
	TOTAL :	2.383	2.684	5.067	206	344	550	260	163	423	2.849	3.191	6.040
	Total en %	47,0	53,0	100	37,5	62,5	100	61,5	38,5	100	47,2	52,8	100

Les trois tableaux 1, 2 et 3 ci-avant révèlent en première lecture :

En 2002-2003, à Mons – l'UMH en l'occurrence – les 3 domaines d'études, tous niveaux confondus, dans lesquels les étudiantes étaient les plus nombreuses étaient :

- 1) La Psychologie (83,2 %) ;
- 2) Les Sciences de l'éducation (73,6 %) ;
- 3) Les Sciences pharmaceutiques (71,4%)

En 2007-2008, à Mons (UMH), les domaines privilégiés par les étudiantes sont :

- 1) Les Sciences psychologiques et de l'éducation (80,1 %) ;
- 2) Les Sciences biomédicales et pharmaceutiques (71%) ;
- 3) Les Sciences médicales (63,7%)

En 2012-2013, à l'UMONS, les domaines privilégiés par les étudiantes sont

- 1) Les Sciences psychologiques et de l'éducation (83,4 %) ;
- 2) La Traduction et interprétation (73,2%) ;
- 3) Les Sciences médicales (61,3%),

En revanche, les domaines d'études dans lesquels les étudiants sont proportionnellement les plus nombreux étaient en 2002-2003 à l'UMH:

- 1) Les Sciences économiques (57,4 %) ;
- 2) Les Sciences (62,5 %) ;

Mais surtout, à la FPMs :

- 3) Les Sciences appliquées (80%).

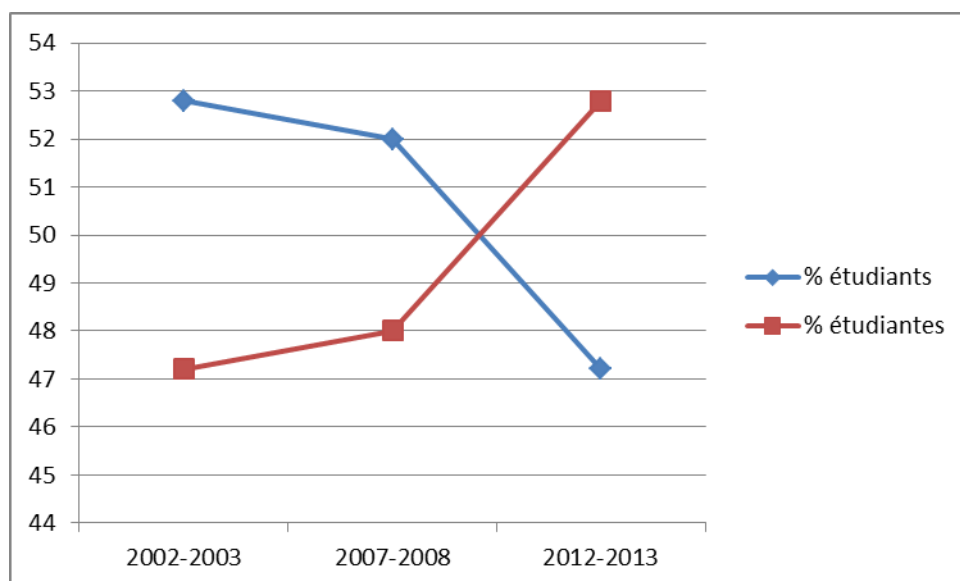
Les trois domaines dans lesquels les étudiants sont davantage présents restent identiques pour les années académiques 2007-2008 à l'UMH-FPMs :

- 1) Les Sciences économiques et de gestion (59,9%) % ;
- 2) Les Sciences (64,2 %) ;
- 3) Les Sciences appliquées (81,2 %).

Les domaines dans lesquels les étudiants sont davantage présents restent identiques pour les années académiques 2012-2013 à l'UMONS :

- 1) Les Sciences économiques et de gestion (57%).
- 2) Les Sciences (67,2 %) ;
- 3) Les Sciences de l'ingénieur (83,4%).

Graphique 1 : Évolution globale en % des Inscriptions hommes/femmes à Mons. Années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013.



En dix ans, on constate globalement une inversion de la situation, une féminisation de la population estudiantine : le nombre d'étudiantes inscrites à l'UMONS est désormais supérieur à celui des étudiants. Il ne faut cependant pas occulter la masculinisation persistante de certains domaines.

1.1.1B Tableaux 4,5 et 6: Étudiant.e.s de 1^{ère} génération inscrit.e.s à l'UMONS, soit les étudiant.e.s inscrit.e.s pour la première fois en première année de l'enseignement supérieur. Regroupés par domaine et secteur d'études, selon le sexe et en distinguant la nationalité (Belges, Etrangers de l'Union Européenne et Etrangers hors Union Européenne).

Nous avons procédé de la même manière ici, et notamment mis en évidence le total par domaine, le total par sous-secteur et le total général. Nous avons également calculé le pourcentage par sous-secteur et pour le total.

Tableau 4 : Étudiant.e.s de 1^e génération par domaine et secteur d'études, selon le sexe en distinguant la nationalité (Belges, Etrangers de l'U.E. et Etrangers hors U.E.) – Année académique 2002-2003 (situation au 1^{er} décembre 2002)

Institution UMH

Domaine d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Psychologie	35	180	215	1	10	11		1	1	36	191	227
Sciences de l'éducation												
Sciences économiques	47	38	85	1	4	5	2	2	4	50	44	94
TOTAL Secteur des sc. humaines et sociales	82	218	300	2	14	16	2	3	5	86	235	321
Sciences	93	49	142		2	2	2		2	95	51	146
TOTAL Secteur des sciences	93	49	142		2	2	2		2	95	51	146
Sciences médicales	20	48	68		3	3	1	2	3	21	53	74
Sciences pharmaceutiques	6	14	20	1		1		1	1	7	15	22
TOTAL Secteur des sciences de la santé	26	62	88	1	3	4	1	3	4	28	68	96
TOTAL GENERAL	201	329	530	3	19	22	5	6	11	209	354	563
TOTAL GENERAL en %	37,9	62,1	100	13,6	96,4	100	45,5	54,6	100	37,1	62,9	100

Institution FPMs

Domaine d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences appliquées	130	30	160	1	1	2	10	2	12	141	33	174
TOTAL Secteur des sciences	130	30	160	1	1	2	10	2	12	141	33	174
TOTAL GENERAL	130	30	160	1	1	2	10	2	12	141	33	174
TOTAL GENERAL en %	81,2	18,8	100	50	50	100	83,3	16,7	100	81	19	100

Tableau 5 : Étudiant.e.s de 1^{re} génération par domaine et secteur d'études, selon le sexe en distinguant la nationalité (Belges, Etrangers de l'U.E. et Etrangers hors U.E.) – Année académique 2007-2008 (situation définitive en fin d'année académique)

Institution UMH

Domaines	Cursus (-orientation) - Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences politiques et sociales													
	<u>Sciences humaines et sociales</u>	25	18	43		1	1				25	19	44
	<u>Total domaine</u>	25	18	43		1	1				25	19	44
Sciences économiques et de gestion													
	<u>Sciences de gestion</u>	60	51	111	3	5	8	3	1	4	66	57	123
	<u>Total domaine</u>	60	51	111	3	5	8	3	1	4	66	57	123
Sciences psychologiques et de l'éducation													
	<u>Sciences psychologiques et de l'éducation - Orientation générale</u>	38	142	180		3	3	1	1	2	39	146	185
	<u>Sciences psychologiques et de l'éducation - Logopédie</u>		2	2	1	3	4				1	5	6
	<u>Total domaine</u>	38	144	182	1	6	7	1	1	2	40	151	191
SOUS-TOTAL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES		123	213	336	4	12	16	4	2	6	131	227	358
Sciences													
	<u>Sciences mathématiques</u>	10	11	21	1		1	1		1	12	11	23
	<u>Sciences informatiques</u>	29	2	31	2		2	3		3	34	2	36
	<u>Sciences physiques</u>	6	3	9	1		1	1		1	8	3	11
	<u>Sciences chimiques</u>	11	8	19		1	1				11	9	20
	<u>Sciences biologiques</u>	13	16	29				2		2	15	16	31
	<u>Total domaine</u>	69	40	109	4	1	5	7		7	80	41	121
SOUS-TOTAL SCIENCES		69	40	109	4	1	5	7		7	80	41	121
Sciences médicales													
	<u>Médecine</u>	32	57	89	2	5	7	4	3	7	38	65	103

<u>Total domaine</u>	32	57	89	2	5	7	4	3	7	38	65	103
Sciences biomédicales et pharmaceutiques												
<u>Sciences biomédicales</u>	5	18	23							5	18	23
<u>Sciences pharmaceutiques</u>	8	20	28	2	4	6		1	1	10	25	35
<u>Total domaine</u>	13	38	51	2	4	6		1	1	15	43	58
SOUS-TOTAL SCIENCES DE LA SANTÉ	45	95	140	4	9	13	4	4	8	53	108	161
*** TOTAL GÉNÉRAL ***	237	348	585	12	22	34	15	6	21	264	376	640
*** TOTAL GÉNÉRAL *** en %	40,5	59,5	100	35,3	64,7	100	71,4	28,6	100	41,2	58,8	100

Institution FPMs

Domaines	<u>Cursus (-orientation)</u> - Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences de l'ingénieur													
<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil</u>		82	16	98	1		1	29	3	32	112	19	131
<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil architecte</u>		13	5	18	1		1	2	2	4	16	7	23
<u>Total domaine</u>		95	21	116	2		2	31	5	36	128	26	154
SOUS-TOTAL SCIENCES		95	21	116	2		2	31	5	36	128	26	154
*** TOTAL GÉNÉRAL ***		95	21	116	2		2	31	5	36	128	26	154
*** TOTAL GÉNÉRAL *** en %		81,9	18,1	100	/	/	100	96,1	13,9	100	83,1	16,9	100

Tableau 6 : Étudiant.e.s de 1^{re} génération par domaine et secteur d'études, selon le sexe en distinguant la nationalité (Belges, Etrangers de l'U.E. et Etrangers hors U.E.) – Année académique 2012-2013 (situation provisoire au 1^{er} décembre 2012)

Institution UMONS

Domaines	Cursus (-orientation) - Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences politiques et sociales													
	<u>Sciences humaines et sociales</u>	38	36	74		2	2				38	38	76
	<u>Total domaine</u>	38	36	74		2	2				38	38	76
Sciences économiques et de gestion													
	<u>Sciences économiques et de gestion</u>	77	43	120	1	1	2	9	6	15	87	50	137
	<u>Total domaine</u>	77	43	120	1	1	2	9	6	15	87	50	137
Traduction et interprétation													
	<u>Traduction et interprétation</u>	63	153	216	9	20	29		3	3	72	176	248
	<u>Total domaine</u>	63	153	216	9	20	29		3	3	72	176	248
Sciences psychologiques et de l'éducation													
	<u>Sciences psychologiques et de l'éducation - Orientation générale</u>	54	152	206	3	13	16	1	1	2	58	166	224
	<u>Sciences psychologiques et de l'éducation – Logopédie</u>		16	16		6	6					22	22
	<u>Total domaine</u>	54	168	222	3	19	22	1	1	2	58	188	246
SOUS-TOTAL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES		232	400	632	13	42	55	10	10	20	255	452	707
Sciences													
	<u>Sciences mathématiques</u>	19	11	30				2		2	21	11	32
	<u>Sciences informatiques</u>	35	1	36	2		2	2		2	39	1	40
	<u>Sciences physiques</u>	12		12	1		1	1		1	14		14
	<u>Sciences chimiques</u>	24	8	32		1	1				24	9	33
	<u>Sciences biologiques</u>	31	20	51		2	2	2	3	5	33	25	58
	<u>Total domaine</u>	121	40	161	3	3	6	7	3	10	131	46	177
Sciences de l'ingénieur													
	<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil</u>	107	14	121				1	2	3	108	16	124
	<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil architecte</u>	9	4	13		1	1	1		1	10	5	15
	<u>Total domaine</u>	116	18	134		1	1	2	2	4	118	21	139

Art de bâtir et urbanisme												
<u>Architecture</u>	41	37	78	2	8	10	3	3	6	46	48	94
<u>Total domaine</u>	41	37	78	2	8	10	3	3	6	46	48	94
SOUS-TOTAL SCIENCES	278	95	373	5	12	17	12	8	20	295	115	410
Sciences médicales												
<u>Médecine</u>	99	136	235	19	20	39	5	6	11	123	162	285
<u>Total domaine</u>	99	136	235	19	20	39	5	6	11	123	162	285
Sciences biomédicales et pharmaceutiques												
<u>Sciences biomédicales</u>	7	15	22		1	1		2	2	7	18	25
<u>Sciences pharmaceutiques</u>	15	24	39	5	7	12	3		3	23	31	54
<u>Total domaine</u>	22	39	61	5	8	13	3	2	5	30	49	79
SOUS-TOTAL SCIENCES DE LA SANTÉ	121	175	296	24	28	52	8	8	16	153	211	364
*** TOTAL GÉNÉRAL ***	631	670	1.301	42	82	124	30	26	56	703	778	1.481
*** TOTAL GÉNÉRAL *** en %	48,5	51,5	100	33,9	66,1	100	53,6	46,4	100	47,5	52,5	100

1.1.1C Tableaux 7,8 et 9 : Étudiant.e.s de 1^{re} génération selon le sexe en distinguant les Belges et les Etrangers porteurs d'un diplôme secondaire à programme belge ou étranger pour les Années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013.

Tableau 7 : Étudiant.e.s de 1^{re} génération selon le sexe en distinguant les Belges et les étrangers porteurs d'un diplôme secondaire à programme belge ou étranger – Année académique 2002-2003 (situation au 1^{er} décembre 2002)

Institutions UMH-FPMs

		Nombre	Pourcentage
Hommes	Belges	331	44,9
	Etrangers titre secondaire belge	7	1,0
	Etrangers titre secondaire étranger	12	1,6
	Total	350	47,5
Femmes	Belges	359	48,7
	Etrangers titre secondaire belge	23	3,1
	Etrangers titre secondaire étranger	5	0,7
	Total	387	49,8
Total	Belges	690	93,6
	Etrangers titre secondaire belge	30	4,1
	Etrangers titre secondaire étranger	17	2,3
	Total	737	100

Tableau 8 : Étudiant.e.s de 1^{re} génération selon le sexe en distinguant les Belges et les étrangers porteurs d'un diplôme secondaire à programme belge ou étranger – Année académique 2007-2008 (situation au 1^{er} décembre 2007)

Institutions UMH-FPMs

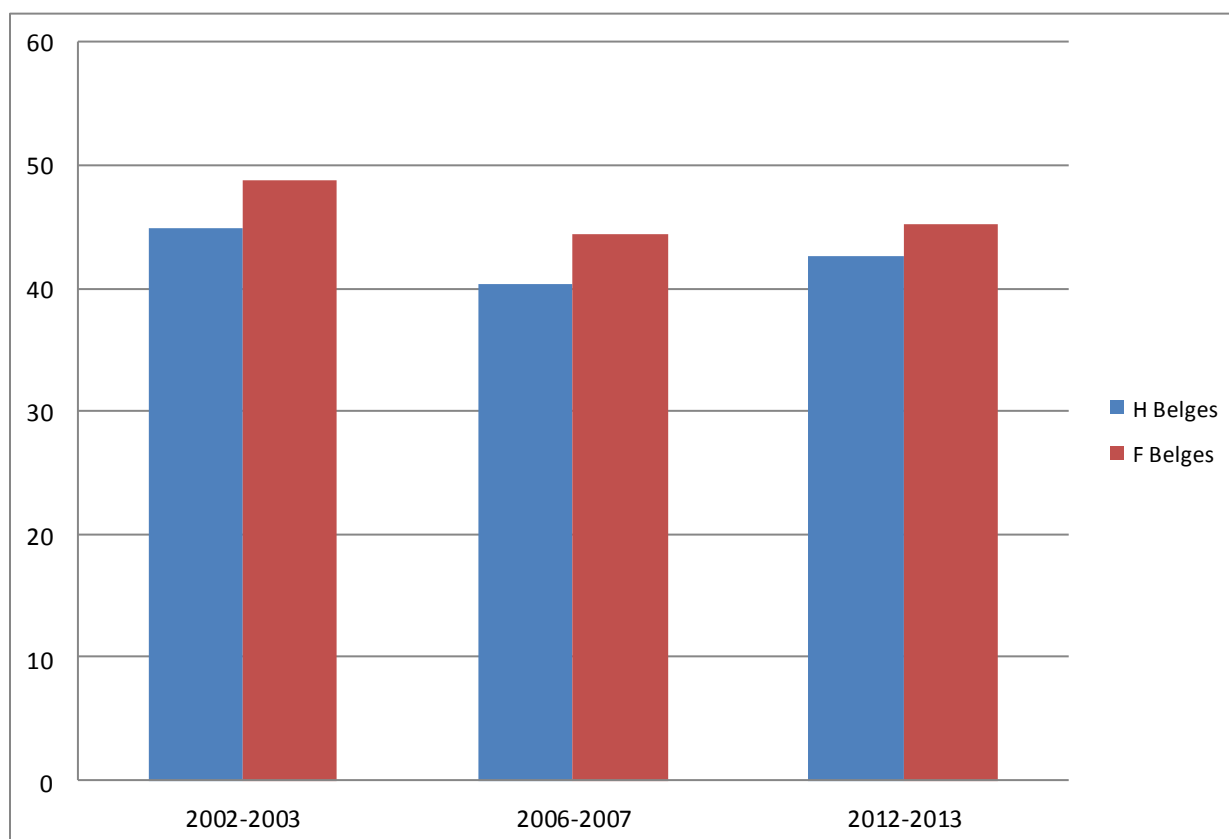
		Nombre	Pourcentage
Hommes	Belges	333	40,3
	Etrangers titre secondaire belge	19	2,3
	Etrangers titre secondaire étranger	73	8,9
	Total	425	51,5
Femmes	Belges	367	44,4
	Etrangers titre secondaire belge	14	1,7
	Etrangers titre secondaire étranger	20	2,4
	Total	401	48,5
Total	Belges	700	84,7
	Etrangers titre secondaire belge	33	4,0
	Etrangers titre secondaire étranger	93	11,3
	Total	826	100,0

Tableau 9 : Étudiant.e.s de 1^{re} génération selon le sexe en distinguant les Belges et les étrangers porteurs d'un diplôme secondaire à programme belge ou étranger – Année académique 2012-2013 (situation au 1^{er} décembre 2012)

Institution UMONS

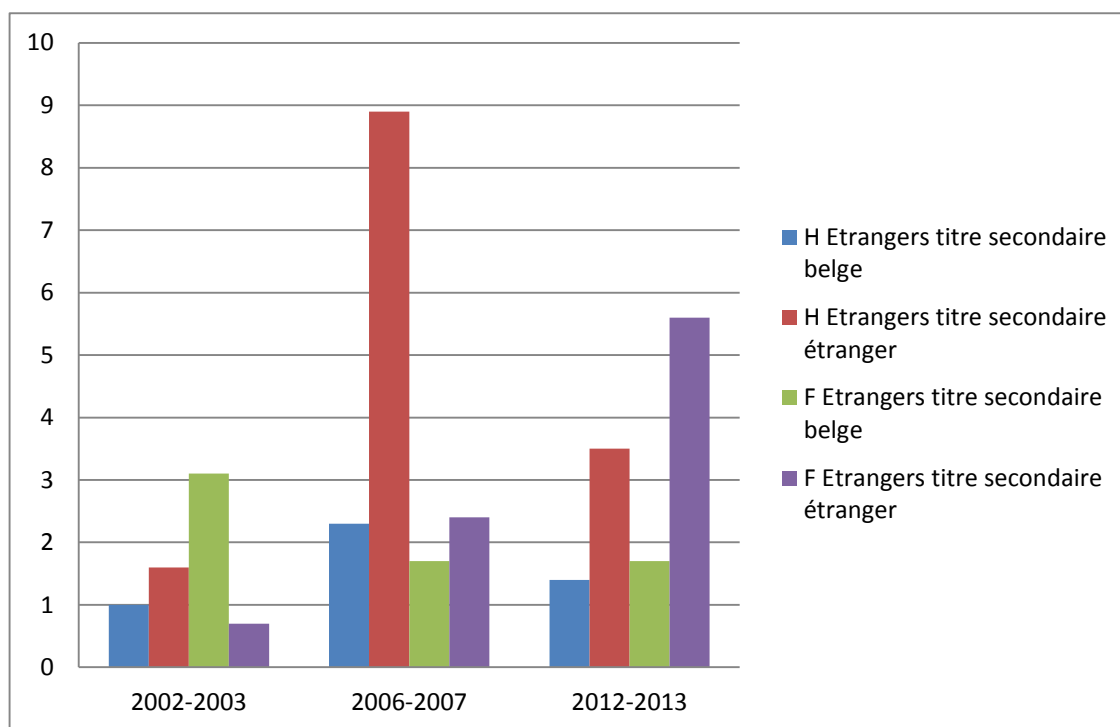
		Nombre	Pourcentage
Hommes	Belges	631	42,6
	Etrangers titre secondaire belge	20	1,4
	Etrangers titre secondaire étranger	52	3,5
	Total	703	47,5
Femmes	Belges	670	45,2
	Etrangers titre secondaire belge	25	1,7
	Etrangers titre secondaire étranger	83	5,6
	Total	778	52,5
TOTAL	Belges	1301	87,8
	Etrangers titre secondaire belge	45	3,0
	Etrangers titre secondaire étranger	135	9,1
	Total	1481	100,0

Graphique 2 : Proportion en % des Inscriptions hommes/femmes à l'UMONS en 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013).



Le graphique 2 présente la proportion des inscriptions étudiantes/étudiants à l'UMONS, les mêmes secteurs déjà signalés ci-dessus étant privilégiés. On remarque le nombre toujours supérieur d'inscriptions d'étudiantes, qu'il serait intéressant de pouvoir corréler avec le taux de réussite. (Le CRef ne nous a pas fourni ces statistiques).

Graphique 3 : Proportion en % des Inscriptions étudiants/étudiantes Etrangers titre secondaire belge et étrangers titre secondaire étranger en 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013.



Le graphique 3 montre une nette augmentation proportionnelle des inscriptions des étudiantes étrangères avec titre secondaire étranger en 2006-2007. Notons encore qu'une plus grande part d'inscriptions provient d'étudiantes issues de l'UE, sauf en sciences de l'ingénieur où elles proviennent plus souvent de pays hors UE.

Tableau 10 : Évolution du nombre des inscriptions des étudiantes étrangères (pays de l'UE et pays hors UE) selon les secteurs pour les années 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013

	2002-2003	2007-2008	2012-2013
Sciences politiques, sociales, économiques	6	7	9
Sciences psychologiques et de l'éducation	11	7	20
Sciences	2	1	6
Ingénieur	3	5	3
Sciences de la santé	6	13	36
Traduction-interprétation			23
Architecture			11

Il est intéressant également d'observer l'évolution des inscriptions des étudiantes étrangères (UE et hors UE) selon les secteurs. Il montre au premier chef un intérêt marqué pour les sciences de la santé ainsi que pour la traduction-interprétation.

1.1.2. Diplômés

D'après les chiffres communiqués par le Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique, à la fin de l'année académique 2011-2012, 8.615 hommes et 11.145 femmes, soit 19.760 étudiants, ont obtenu un diplôme universitaire, dont 510 étudiants et 643 étudiantes de l'UMONS.

Nous avons suivi la même philosophie de présentation des tableaux.

Tableau 11 : Diplômes délivrés par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études, selon le sexe, en distinguant la nationalité (Belges, Etrangers de l'U.E. et Etrangers hors U.E.) – Année académique 2001-2002 (situation en fin d'année académique)

Institution UMH

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Psychologie	1er cycle de base	5	77	82		5	5		1	1	5	83	88
	2ème cycle de base	14	57	71	1	3	4				15	60	75
	D.E.S.	2	3	5	3	16	19	1	2	3	6	21	27
	D.E.A.		2	2		1	1					3	3
	Doctorat		1	1	1		1				1	1	2
	Total :		21	140	161	5	25	30	1	3	4	27	168
Sciences de l'éducation	1er cycle de base												
	2ème cycle de base	2	8	10					1	1	2	9	11
	A.E.S.S.	1	8	9		1	1				1	9	10
	D.E.S.		2	2	1		1				1	2	3
	D.E.A.												
	Doctorat	2	1	3		2	2	2		2	4	3	7
Total :		5	19	24	1	3	4	2	1	3	8	23	31
Sciences économiques	1er cycle de base	33	23	56	2	1	3		2	2	35	26	61
	2ème cycle de base	32	23	55	2	1	3	1	3	4	35	27	62
	A.E.S.S.	1	3	4					1	1	1	4	5
	D.E.C. de 2ème cycle								1	1		1	1
	D.E.S.	3	2	5	1		1		1	1	4	3	7
	D.E.A.							1		1	1		1
	Doctorat		3	3								3	3
	Total :		69	54	123	5	2	7	2	8	10	76	64
TOTAL	1er cycle de base	38	100	138	2	6	8		3	3	40	109	149
Secteur des sciences humaines et sociales	2ème cycle de base	48	88	136	3	4	7	1	4	5	52	96	148
	A.E.S.S.	2	11	13		1	1		1	1	2	13	15
	D.E.C. de 2ème cycle								1	1		1	1

	D.E.S.	5	7	12	5	16	21	1	3	4	11	26	37
	D.E.A.		2	2		1	1	1		1	1	3	4
	Doctorat	2	5	7	1	2	3	2		2	5	7	12
	Total :	95	213	308	11	30	41	5	12	17	111	255	366
	Total en %	30,8	69,2	100	26,8	73,2	100	29,4	70,6	100	30,3	69,7	100
Sciences	1er cycle de base	35	18	53	1		1		1	1	36	19	55
	2ème cycle de base	32	27	59	1		1				33	27	60
	A.E.S.S.	1		1							1		1
	D.E.A.	12	10	22	1		1		1	1	13	11	24
	Doctorat	10	5	15	1		1	5		5	16	5	21
	Total :	90	60	150	4		4	5	2	7	99	62	161
TOTAL Secteur des sciences	1er cycle de base	35	18	53	1		1		1	1	36	19	55
	2ème cycle de base	32	27	59	1		1				33	27	60
	A.E.S.S.	1		1							1		1
	D.E.A.	12	10	22	1		1		1	1	13	11	24
	Doctorat	10	5	15	1		1	5		5	16	5	21
	Total :	90	60	150	4		4	5	2	7	99	62	161
	Total en %	60	40	100	100		100	71,4	28,6	100	61,5	38,5	100
Sciences médicales	1er cycle de base	8	14	22	1	1	2	2	1	3	11	16	27
	D.E.S.	1	1	2					1	1	1	2	3
	D.E.A.		1	1								1	1
	Total :	9	16	25	1	1	2	2	2	4	12	19	31
Sciences pharmaceutiques	1er cycle de base		7	7				3	2	5	3	9	12
	Total :		7	7				3	2	5	3	9	12
TOTAL Sciences de la santé	1er cycle de base	8	21	29	1	1	2	5	3	8	14	25	39
	D.E.S.	1	1	2					1	1	1	2	3
	D.E.A.		1	1								1	1
	Total :	9	23	32	1	1	2	5	4	9	15	28	43
	Total en %	28,1	71,9	100	50	50	100	55,6	44,4	100	34,9	65,1	100
TOTAL GENERAL	1er cycle de base	81	139	220	4	7	11	5	7	12	90	153	243

	2ème cycle de base	80	115	195	4	4	8	1	4	5	85	123	208
	A.E.S.S.	3	11	14		1	1		1	1	3	13	16
	D.E.C. de 2ème cycle								1	1		1	1
	D.E.S.	6	8	14	5	16	21	1	4	5	12	28	40
	D.E.A.	12	13	25	1	1	2	1	1	2	14	15	29
	Doctorat	12	10	22	2	2	4	7		7	21	12	33
	Total :	194	296	490	16	31	47	15	18	33	225	345	570
	Total en %	39,6	60,4	100	34,0	66,0	100	45,5	54,5	100	39,5	60,5	100

Institution FPMs

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences appliquées	1er cycle de base	94	20	114	6	1	7	7		7	107	21	128
	2ème cycle de base	88	21	109	3		3	11		11	102	21	123
	D.E.C. de 1er cycle							1		1	1		1
	D.E.C. de 2ème cycle	51	15	66	4		4	3		3	58	15	73
	D.E.S.	1		1							1		1
	D.E.A.							2	1	3	2	1	3
	Doctorat	5	2	7		1	1	1		1	6	3	9
	Total :	239	58	297	13	2	15	25	1	26	277	61	338
TOTAL GENERAL	1er cycle de base	94	20	114	6	1	7	7		7	107	21	128
	2ème cycle de base	88	21	109	3		3	11		11	102	21	123
	D.E.C. de 1er cycle							1		1	1		1
	D.E.C. de 2ème cycle	51	15	66	4		4	3		3	58	15	73
	D.E.S.	1		1							1		1
	D.E.A.							2	1	3	2	1	3
	Doctorat	5	2	7		1	1	1		1	6	3	9
	Total :	239	58	297	13	2	15	25	1	26	277	61	338
	Total en %	80,5	19,5	100	86,7	13,3	100	96	4	100	82	18	100

Tableau 12 : Diplômes délivrés par domaine, cursus, orientation d'études, selon le sexe, en distinguant la nationalité (Belges, Etrangers de l'U.E. et Etrangers hors U.E.) – Année académique 2006-2007 (situation définitive en fin d'académique)

Institution UMH

Domaines	Cursus(-orientation) - Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences politiques et sociales													
	<u>Sciences humaines et sociales</u>												
	BAC / 1er cycle de base	6	16	22							6	16	22
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	6	16	22							6	16	22
	TOTAL :	6	16	22							6	16	22
Sciences économiques et de gestion													
	<u>Sciences de gestion</u>												
	BAC / 1er cycle de base	13	22	35		1	1				13	23	36
	MA / 2° cycle de base	34	38	72	1	3	4	2	2	4	37	43	80
	<u>Ingénieur de gestion</u>												
	BAC / 1er cycle de base	10	8	18	1	2	3	1	1	2	12	11	23
	MA / 2° cycle de base	12	9	21							12	9	21
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	23	30	53	1	3	4	1	1	2	25	34	59
	MA / 2° cycle de base	46	47	93	1	3	4	2	2	4	49	52	101
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	1	1	2							1	1	2
	AES + CAPAES		5	5								5	5
	TOTAL :	70	83	153	2	6	8	3	3	6	75	92	167
Sciences psychologiques et de l'éducation													
	<u>Sciences psychologiques</u>												
	MA / 2° cycle de base	10	63	73		20	20		1	1	10	84	94
	<u>Sciences de l'éducation</u>												

	MA / 2° cycle de base	3	9	12						3	9	12
<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	12	68	80		3	3			12	71	83
	MA / 2° cycle de base	13	72	85		20	20		1	1	13	93
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	1		1					1	1	2	2
	AES + CAPAES	1	3	4							1	3
	TOTAL :	27	143	170		23	23		1	1	2	28
SOUS-TOTAL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES												
	BAC / 1er cycle de base	41	114	155		1	6	7	1	1	2	43
	MA / 2° cycle de base	59	119	178		1	23	24	2	3	5	62
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	2	1	3					1		1	3
	AES + CAPAES	1	8	9								1
	TOTAL :	103	242	345		2	29	31	4	4	8	109
	Total en %	30	70	100		6,5	93,5	100	50	50	100	28,4
Sciences												
<u>Sciences mathématiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	7	5	12		1		1				8
	MA / 2° cycle de base	1	6	7								1
<u>Sciences informatiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	15	1	16					1	1	2	16
	MA / 2° cycle de base	26	3	29					1		1	27
<u>Sciences physiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	3	1	4								3
	MA / 2° cycle de base	5	1	6								5
<u>Sciences chimiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	7	2	9								7
	MA / 2° cycle de base	3	5	8								3
<u>Sciences biologiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	12	11	23								12
	MA / 2° cycle de base	5	14	19		1		1				6

<u>Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire</u>												
MA / 2° cycle de base	1	4	5							1	4	5
<u>Total domaine</u>												
BAC / 1er cycle de base	44	20	64	1	1	1	1	2	46	21	67	
MA / 2° cycle de base	41	33	74	1	1	1		1	43	33	76	
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	4	3	7	1	1				5	3	8	
AES + CAPAES	1	3	4						1	3	4	
TOTAL :	90	59	149	3	3	2	1	3	95	60	155	
SOUS-TOTAL SCIENCES												
BAC / 1er cycle de base	44	20	64	1	1	1	1	2	46	21	67	
MA / 2° cycle de base	41	33	74	1	1	1		1	43	33	76	
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	4	3	7	1	1				5	3	8	
AES + CAPAES	1	3	4						1	3	4	
TOTAL :	90	59	149	3	3	2	1	3	95	60	155	
Total en %	60	40	100	100	100	66,7	33,3	100	61,3	38,7	100	
Sciences médicales												
<u>Médecine</u>												
BAC / 1er cycle de base	8	33	41	2	1	3	1	1	2	11	35	46
<u>Total domaine</u>												
BAC / 1er cycle de base	8	33	41	2	1	3	1	1	2	11	35	46
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	1		1						1		1	
TOTAL :	9	33	42	2	1	3	1	1	2	12	35	47
Sciences biomédicales et pharmaceutiques												
<u>Sciences biomédicales</u>												
BAC / 1er cycle de base	4	2	6						4	2	6	
<u>Sciences pharmaceutiques</u>												
BAC / 1er cycle de base	4	16	20		1	1			4	17	21	
<u>Total domaine</u>												
BAC / 1er cycle de base	8	18	26		1	1			8	19	27	
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)		1	1					1	1	2	2	
TOTAL :	8	19	27		1	1		1	1	8	21	29

SOUS-TOTAL SCIENCES DE LA SANTÉ													
	BAC / 1er cycle de base	16	51	67	2	2	4	1	1	2	19	54	73
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	1	1	2					1	1	1	2	3
	TOTAL :	17	52	69	2	2	4	1	2	3	20	56	76
	Total en %	24,6	75,4	100	50	50	100	33,3	66,7	100	26,3	73,7	100
*** TOTAL GÉNÉRAL ***													
	BAC / 1er cycle de base	101	185	286	4	8	12	3	3	6	108	196	304
	MA / 2° cycle de base	100	152	252	2	23	25	3	3	6	105	178	283
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	7	5	12	1		1	1	1	2	9	6	15
	AES + CAPAES	2	11	13							2	11	13
	TOTAL :	210	353	563	7	31	38	7	7	14	224	391	615
	Total en %	37,3	62,7	100	18,4	81,6	100	50	50	100	36,4	63,6	100

Institution FPMs

Domaines	Cursus(-orientation) - Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences de l'ingénieur													
	<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil</u>												
	BAC / 1er cycle de base	58	21	79	1	1	2	10	1	11	69	23	92
	<u>Ingénieur civil des mines et géologue</u>												
	MA / 2° cycle de base	5	2	7							5	2	7
	<u>Ingénieur civil en chimie et science des matériaux</u>												
	MA / 2° cycle de base	10	4	14							10	4	14
	<u>Ingénieur civil électricien</u>												
	MA / 2° cycle de base	18	4	22	1		1	7	2	9	26	6	32

<u>Ingénieur civil mécanicien</u>													
MA / 2° cycle de base	27		27					1	1	28		28	
<u>Ingénieur civil en informatique et gestion</u>													
MA / 2° cycle de base	12		12					1	1	13		13	
<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil architecte</u>													
BAC / 1er cycle de base	4	5	9		1	1				4	6	10	
<u>Ingénieur civil architecte</u>													
MA / 2° cycle de base	7	4	11		1	1				7	5	12	
<u>Total domaine</u>													
BAC / 1er cycle de base	62	26	88		1	2	3	10	1	11	73	29	102
MA / 2° cycle de base	79	14	93		1	1	2	9	2	11	89	17	106
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	4		4		1	2	3	1	1	2	6	3	9
TOTAL :	145	40	185		3	5	8	20	4	24	168	49	217
*** TOTAL GÉNÉRAL ***													
BAC / 1er cycle de base	62	26	88		1	2	3	10	1	11	73	29	102
MA / 2° cycle de base	79	14	93		1	1	2	9	2	11	89	17	106
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	4		4		1	2	3	1	1	2	6	3	9
TOTAL :	145	40	185		3	5	8	20	4	24	168	49	217
Total en %	78,4	21,6	100		37,5	62,5	100	83,3	16,7	100	77,4	22,6	100

Tableau 13 : Diplômes délivrés par domaine, cursus, orientation d'études, selon le sexe, en distinguant la nationalité (Belges, Etrangers de l'U.E. et Etrangers hors U.E.) – Année académique 2011-2012 (situation définitive en fin d'académique)

Institution UMONS

Domaines	Cursus (-orientation) - Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'U.E.			Etrangers hors U.E.			TOTAL		
		H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
Sciences politiques et sociales													
	<u>Sciences humaines et sociales</u>												
	BAC / 1er cycle de base	9	19	28							9	19	28
	<u>Politique économique et sociale</u>												
	MA / 2° cycle de base	2	2	4							2	2	4
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	9	19	28							9	19	28
	MA / 2° cycle de base	2	2	4							2	2	4
	TOTAL :	11	21	32							11	21	32
Sciences économiques et de gestion													
	<u>Sciences de gestion</u>												
	BAC / 1er cycle de base	12	14	26				2	2	4	14	16	30
	MA / 2° cycle de base	25	13	38		1	1	2	1	3	27	15	42
	<u>Ingénieur de gestion</u>												
	BAC / 1er cycle de base	16	17	33	1		1	3		3	20	17	37
	MA / 2° cycle de base	22	14	36	1		1				23	14	37
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	28	31	59	1		1	5	2	7	34	33	67
	MA / 2° cycle de base	47	27	74	1	1	2	2	1	3	50	29	79
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	2	1	3				1		1	3	1	4
	AES + CAPAES		2	2		1	1					3	3
	TOTAL :	77	61	138	2	2	4	8	3	11	87	66	153

Traduction et interprétation														
<u>Traduction et interprétation</u>														
BAC / 1er cycle de base			17	69	86	2	6	8	1	1	2	20	76	96
<u>Traduction</u>														
MA / 2° cycle de base			11	44	55		3	3		2	2	11	49	60
<u>Interprétation</u>														
MA / 2° cycle de base			1	7	8		1	1				1	8	9
<u>Total domaine</u>														
BAC / 1er cycle de base			17	69	86	2	6	8	1	1	2	20	76	96
MA / 2° cycle de base			12	51	63		4	4		2	2	12	57	69
AES + CAPAES				2	2		1	1					3	3
TOTAL :			29	122	151	2	11	13	1	3	4	32	136	168
Sciences psychologiques et de l'éducation														
<u>Sciences psychologiques et de l'éducation - Orientation générale</u>														
BAC / 1er cycle de base			15	69	84		3	3		1	1	15	73	88
<u>Sciences psychologiques et de l'éducation – Logopédie</u>														
BAC / 1er cycle de base				8	8		7	7					15	15
<u>Sciences psychologiques</u>														
MA / 2° cycle de base			11	78	89	1	6	7				12	84	96
<u>Sciences de l'éducation</u>														
MA / 2° cycle de base			2	25	27							2	25	27
<u>Total domaine</u>														
BAC / 1er cycle de base			15	77	92		10	10		1	1	15	88	103
MA / 2° cycle de base			13	103	116	1	6	7				14	109	123
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)			2	2	4		1	1	1		1	3	3	6
AES + CAPAES			1	3	4							1	3	4
TOTAL :			31	185	216	1	17	18	1	1	2	33	203	236
SOUS-TOTAL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES														
BAC / 1er cycle de base			69	196	265	3	16	19	6	4	10	78	216	294
MA / 2° cycle de base			74	183	257	2	11	13	2	3	5	78	197	275
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)			4	3	7		1	1	2		2	6	4	10

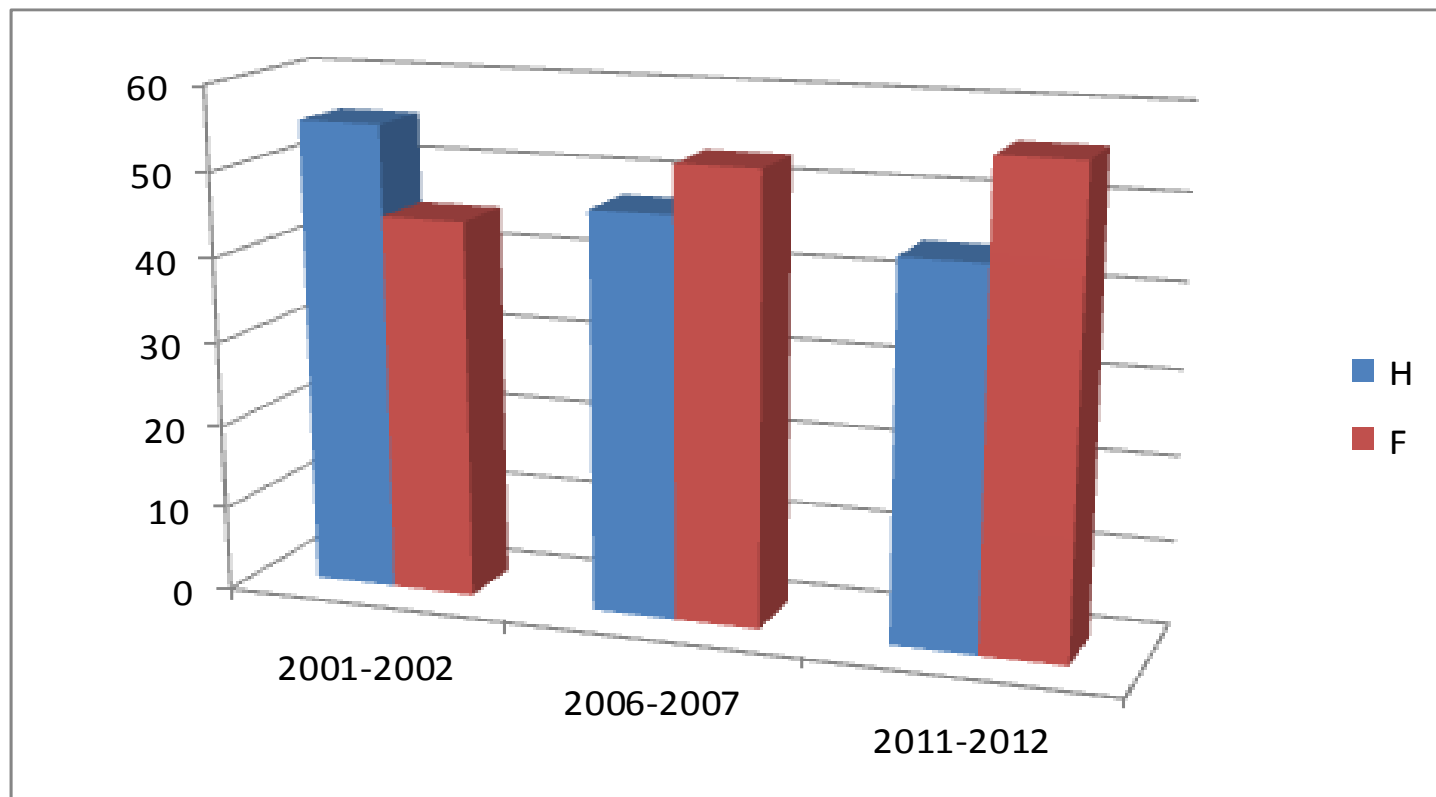
	AES + CAPAES	1	7	8	2	2			1	9	10		
	TOTAL :	148	389	537	5	30	35	10	7	17	163	426	589
	Total en %			100			100			100	70,4		100
Sciences													
	<u>Sciences mathématiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	5	7	12							5	7	12
	MA / 2° cycle de base		5	5				1		1	1	5	6
	<u>Sciences informatiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	9	1	10							9	1	10
	MA / 2° cycle de base	22	3	25	1		1	3		3	26	3	29
	<u>Sciences physiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	1	2	3	1		1				2	2	4
	MA / 2° cycle de base	2	2	4							2	2	4
	<u>Sciences chimiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	10	5	15							10	5	15
	MA / 2° cycle de base	9	4	13				1		1	10	4	14
	<u>Sciences biologiques</u>												
	BAC / 1er cycle de base	9	9	18				2		2	11	9	20
	<u>Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire</u>												
	MA / 2° cycle de base	4	1	5							4	1	5
	<u>Biologie des organismes et écologie</u>												
	MA / 2° cycle de base	3	4	7				1		1	4	4	8
	<u>Total domaine</u>												
	BAC / 1er cycle de base	34	24	58	1		1	2		2	37	24	61
	MA / 2° cycle de base	40	19	59	1		1	6		6	47	19	66
	Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	8	8	16	4		4				12	8	20
	AES + CAPAES		4	4								4	4
	TOTAL :	82	55	137	6		6	8		8	96	55	151
Sciences de l'ingénieur													
	<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil</u>												
	BAC / 1er cycle de base	71	8	79	3		3	7		7	81	8	89

<u>Ingénieur civil des mines et géologue</u>													
MA / 2° cycle de base	3	1	4							3	1	4	
<u>Ingénieur civil en chimie et science des matériaux</u>													
MA / 2° cycle de base	8	2	10							8	2	10	
<u>Ingénieur civil électricien</u>													
MA / 2° cycle de base	13		13				3	2	5	16	2	18	
<u>Ingénieur civil mécanicien</u>													
MA / 2° cycle de base	25	7	32				1		1	26	7	33	
<u>Ingénieur civil en informatique et gestion</u>													
MA / 2° cycle de base	13	1	14		1	1	4		4	17	2	19	
<u>Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil architecte</u>													
BAC / 1er cycle de base	3	5	8						1	1	3	6	9
<u>Ingénieur civil architecte</u>													
MA / 2° cycle de base	3	2	5							3	2	5	
<u>Total domaine</u>													
BAC / 1er cycle de base	74	13	87	3		3	7	1	8	84	14	98	
MA / 2° cycle de base	65	13	78		1	1	8	2	10	73	16	89	
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	4	3	7				2	1	3	6	4	10	
TOTAL :	143	29	172	3	1	4	17	4	21	163	34	197	
Art de bâtir et urbanisme													
<u>Architecture</u>													
BAC / 1er cycle de base	22	15	37	1	3	4			1	1	23	19	42
MA / 2° cycle de base	17	17	34	3	2	5					20	19	39
<u>Total domaine</u>													
BAC / 1er cycle de base	22	15	37	1	3	4			1	1	23	19	42
MA / 2° cycle de base	17	17	34	3	2	5					20	19	39
TOTAL :	39	32	71	4	5	9			1	1	43	38	81
SOUS-TOTAL SCIENCES													
BAC / 1er cycle de base	130	52	182	5	3	8	9	2	11	144	57	201	
MA / 2° cycle de base	122	49	171	4	3	7	14	2	16	140	54	194	
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	12	11	23	4		4	2	1	3	18	12	30	

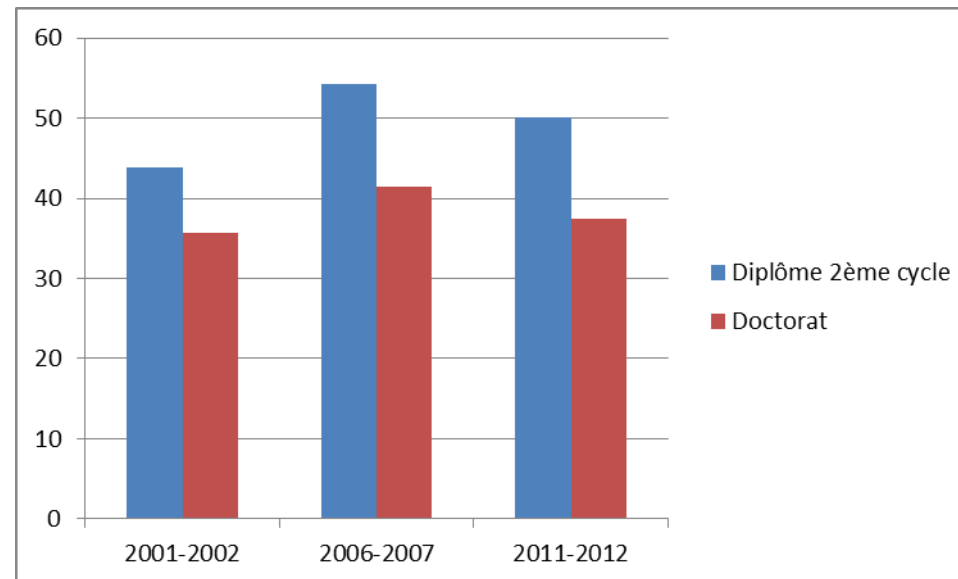
AES + CAPAES		4	4							4	4		
TOTAL :		264	116	380	13	6	19	25	5	30	302	127	429
		69,5	30,5	100	68,4	31,6	100	83,3	16,7	100	70,4	29,6	100
Total en %													
Sciences médicales													
<u>Médecine</u>													
BAC / 1er cycle de base		27	49	76	6	2	8	1	1	2	34	52	86
<u>Total domaine</u>													
BAC / 1er cycle de base		27	49	76	6	2	8	1	1	2	34	52	86
TOTAL :		27	49	76	6	2	8	1	1	2	34	52	86
Sciences biomédicales et pharmaceutiques													
<u>Sciences biomédicales</u>													
BAC / 1er cycle de base		4	13	17							4	13	17
MA / 2° cycle de base			7	7								7	7
<u>Sciences pharmaceutiques</u>													
BAC / 1er cycle de base		6	14	20	1	3	4				7	17	24
<u>Total domaine</u>													
BAC / 1er cycle de base		10	27	37	1	3	4				11	30	41
MA / 2° cycle de base			7	7								7	7
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)			1	1								1	1
TOTAL :		10	35	45	1	3	4				11	38	49
SOUS-TOTAL SCIENCES DE LA SANTÉ													
BAC / 1er cycle de base		37	76	113	7	5	12	1	1	2	45	82	127
MA / 2° cycle de base			7	7								7	7
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)			1	1								1	1
TOTAL :		37	84	121	7	5	12	1	1	2	45	90	135
Total en %		30,6	69,4	100	58,3	41,7	100	50	50	100	33,3	66,7	100
*** TOTAL GÉNÉRAL ***													
BAC / 1er cycle de base		236	324	560	15	24	39	16	7	23	267	355	622

MA / 2° cycle de base	196	239	435	6	14	20	16	5	21	218	258	476
Doctorat avec thèse (+ formation doctorale)	16	15	31	4	1	5	4	1	5	24	17	41
AES + CAPAES	1	11	12		2	2				1	13	14
TOTAL :	449	589	1038	25	41	66	36	13	49	510	643	1153
Total en %	43,3	56,7	100	37,9	62,1	100	73,5	26,5	100	44,2	55,8	100

Graphique 4 : Proportion en % d'hommes et de femmes diplômés à l'UMONS en 2001-2002, 2006-2007 et 2011-2012



Graphique 5 : Évolution de la proportion en % de femmes ayant obtenu un diplôme de deuxième cycle et de doctorat en 2001-2002, 2006-2007 et 2011-2012



Le graphique 4 présente l'évolution de la proportion d'hommes et de femmes diplômés de l'UMONS, tous niveaux d'études confondus, entre les années académiques 2001-2002, 2006-2007 et 2011-2012. Comme pour les inscriptions, la part de femmes diplômées, tous niveaux d'études confondus, est plus élevée. En revanche, si elles restent plus nombreuses à obtenir un diplôme de deuxième cycle, le rapport s'inverse au niveau du doctorat. Les causes devraient être analysées en fonction du genre. Le graphique 5 illustre ce constat.

Tableau 14 : Comparaison entre la proportion des étudiantes entrantes et des diplômées, dans deux facultés, sur les trois périodes de temps considérées.

	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation			Faculté polytechnique		
	2002-2003	2007-2008	2012-2013	2002-2003	2007-2008	2012-2013
Entrantes	772/942	766/951	853/1088	199/1045	163/885	177/953
Diplômées	191/226	167/195	203/236	61/338	49/217	34/197
Entrantes	82%	80,5%	78,4%	19%	18,4%	18,6%
Diplômées	84,5%	85,6%	86%	18%	22,6%	17,3%

Nous avons voulu nous faire une idée du taux de réussite des étudiantes dans deux secteurs, l'un où elles sont surreprésentées, la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, l'autre où elles sont sous-représentées, la Faculté polytechnique (sciences de l'ingénieur). Nous ne pouvons constater qu'une chose, le taux de réussite des étudiantes creuse encore l'écart hommes/femmes dans la mesure où la proportion des diplômées est encore plus élevée à la FPSE et plutôt moins élevée à la FPMs (sauf pour la période 2007-2008).

Pour établir un rapport pertinent entre le nombre d'inscrit.e.s et le nombre de diplômé.e.s, il nous faudrait pouvoir suivre les cohortes d'étudiant.e.s. Quant à la politique de l'Université, elle vise à augmenter le taux d'accès des jeunes générations aux études universitaires, et spécialement des filles dans les filières les plus masculines. Pour une meilleure politique d'intégration, pour vérifier notamment si les efforts de démocratisation fournis par l'UMONS portent leurs fruits, des données complémentaires seraient utiles, concernant, entre autres, les milieux socio-culturels des étudiant.e.s inscrit.e.s dans une région, le Hainaut, que les statistiques montrent comme défavorisée.

On ne dispose pas non plus des chiffres en matière d'étudiant.e.s in-coming. Une enquête qualitative permettrait peut-être de mieux comprendre comment l'Université de Mons est perçue, à l'étranger, et ce qui peut – ou non – y attirer les étudiant.e.s. Les données fournies ne nous permettent pas non plus de mesurer l'impact des implantations à Charleroi sur l'égalité homme/femme. Quant à l'intégration d'étudiant.e.s à besoins spécifiques, nous n'avons aucune donnée – les Cèdres, dont la mission est d'accompagner ces étudiants à l'UMONS, n'a pas encore pu nous les fournir.

1.2. Les personnels

Ce chapitre présente les données statistiques relatives aux personnels scientifique, académique ainsi qu'au personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé de la fusion de l'UMH et la FPMs. Les chiffres repris ci-dessous ont été extraits des bases de données fournies par le Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique. Il est à noter que la fusion et l'intégration de l'École d'Interprètes internationaux et de l'Institut supérieur d'architecture ont entraîné une volonté d'harmonisation, et donc de nombreuses modifications quant à l'évolution des carrières en général.

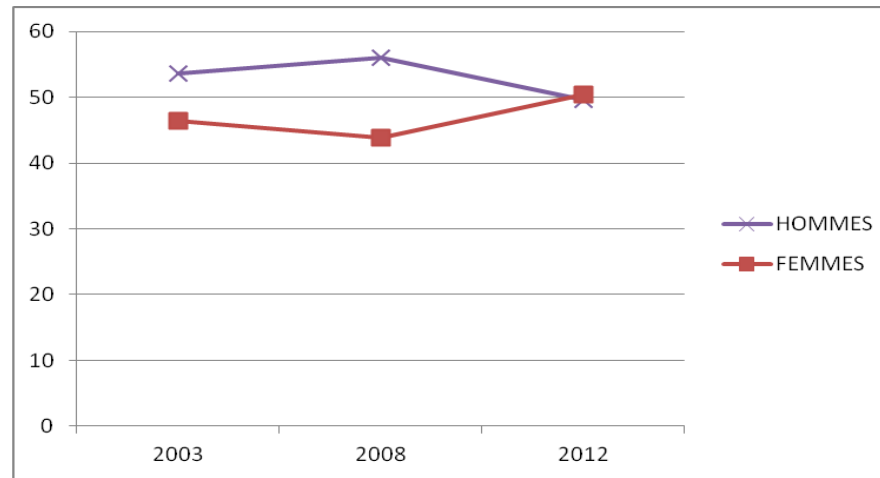
1.2.1. Le personnel scientifique

Le corps scientifique comprend les assistants, les assistants chargés d'exercices, les premiers assistants, les chefs de travaux et/ou répétiteurs, les maîtres de langue et/ou collaborateurs pédagogiques, les collaborateurs de recherche et les scientifiques Haute École. Le tableau 13 reprend la répartition du personnel scientifique par grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1^{er} février 2003, 2008 et 2012.

Tableau 15 : Personnel scientifique par grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1^{er} février 2003, 2008 et 2012

Grade		2003 UMH		2003 FPMs		2008 UMH		2008 FPMs		2012 UMONS	
		Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Assistant	H	29	23,90	25	23,50	31	31,00	29	27,50	55	54,00
	F	41	37,00	23	21,00	30	28,10	18	17,50	49	48,80
	Total	70	60,90	48	44,50	61	59,10	47	45,00	104	102,80
Assistant chargé d'exercices	H									32	19,80
	F							4	3,50	50	37,68
	Total							4	3,50	82	57,48
Premier assistant	H	6	5,50	5	5,00	6	6,00	3	3,00	11	9,36
	F	1	1,00	2	2,00	7	7,00	4	4,00	3	1,75
	Total	7	6,50	7	7,00	13	13,00	7	7,00	14	11,11
Chef de travaux et/ou Répétiteur	H	13	13,00	7	7,00	6	6,00	7	7,00	11	10,28
	F	3	3,00	1	1,00					5	3,65
	Total	16	16,00	8	8,00	6	6,00	7	7,00	16	13,93
Scientifique Haute Ecole	H									6	6,00
	F									10	9,50
	Total									16	15,50
Maître de langue et/ou Collaborateur pédagogique	H			4	4,00						
	F										
	Total			4	4,00						
Collaborateur de recherche	H	4	0,92			1	0,25				
	F	2	2,00			2	1,25				
	Total	6	2,92			3	1,50				
Total personnel scientifique	H	52	43,32	37	35,50	44	43,25	39	37,50	115	99,44
	F	47	43,00	30	28,00	39	36,35	26	25,00	117	101,38
	Total	99	86,32	67	63,50	83	79,60	65	62,50	232	200,82
Pourcentage	H	52,5	50,2	55,2	55,9	53,0	54,3	60	60	50	49,5
	F	47,5	49,8	44,8	44,1	47,0	45,7	40	40	50	50,5

Graphique 6: Évolution en % de la proportion de femmes du personnel scientifique au 1^{er} février 2003, 2008 (UMH-FPMs) et 2012 (UMONS).



Le personnel scientifique pris dans son ensemble présente une proportion équilibrée hommes/femmes. Cependant, plus le grade est élevé, plus les femmes sont rares. L'équilibre n'est obtenu que parce que les femmes « assistant chargé d'exercices », entre autres, sont plus nombreuses.

1.2.2. Le personnel académique

Légalement – article 21 de la Loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'État –, le personnel enseignant des Universités comprend les professeurs ordinaires (temps plein), les professeurs extraordinaires (temps partiel), les professeurs (temps plein et partiel), les chargés de cours (temps plein et partiel), les chargés de cours temporaires (temps partiel), les enseignants (professeurs et chargés de cours temps pleins) Haute École et les professeurs visiteurs (temps partiel).

Le tableau 14 répartit le personnel académique par grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP aux 1^{er} février 2003, 2008 et 2012.

Le Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique, qui a fourni les chiffres relatifs au personnel académique, remarque que :

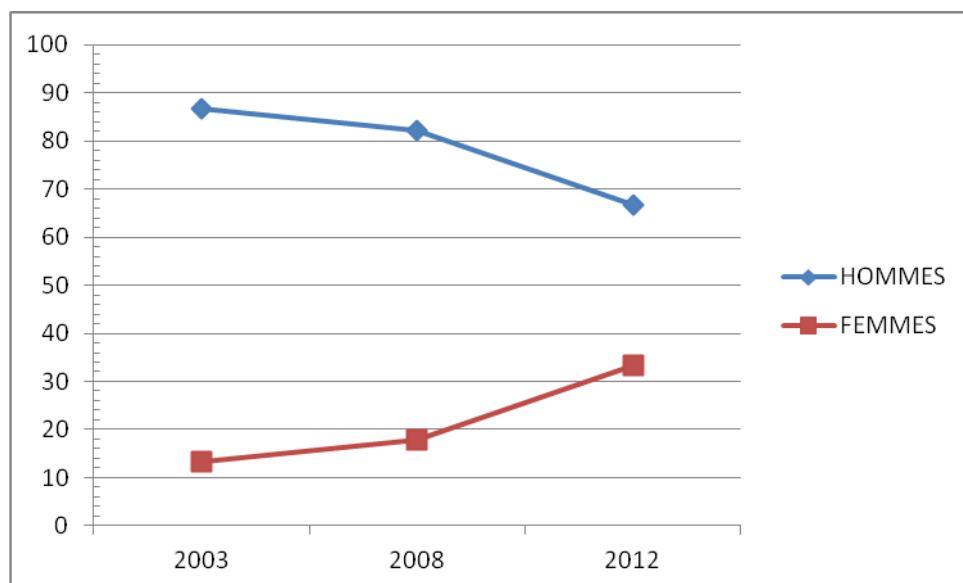
- 1) Pour ce qui concerne la statistique en « nombre de personnes », lorsqu'un membre du personnel scientifique ou du PATGS exerce une fonction dans le cadre du personnel académique, il est comptabilisé deux fois, une fois en tant que scientifique (ou PATGS) et une autre fois en tant qu'académique ;
- 2) Pour le personnel académique temps plein, une différence peut apparaître entre les valeurs exprimées en nombre de personnes et leurs correspondants ETP. Cette différence s'explique notamment par le fait qu'il est possible, pour un membre du personnel académique, de partager sa charge entre plusieurs institutions (nomination conjointe). De plus, en cas d'activités ou mandats extérieurs, par exemple, la valeur en ETP, calculée sur base du traitement perçu, peut être inférieure à 1 (1 = 100 %).

Tableau 16 : Personnel académique par grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1^{er} février 2003, 2008 et 2012

Grade		2003 UMH		2003 FPMs		2008 UMH		2008 FPMs		2012 UMONS	
		Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Professeur ordinaire	H	20	20,00	18	18,00	17	17,00	17	17,00	30	30,00
	F	4	4,00			3	3,00			8	8,00
	Total	24	24,00	18	18,00	20	20,00	17	17,00	38	38,00
Professeur extraordinaire	H	1	1,00			1	1,00			5	1,67
	F	1	1,00								
	Total	2	2,00			1	1,00			5	1,67
Professeur temps plein	H	17	16,00	14	14,00	9	9,00	8	8,00	27	27,00
	F	7	7,00			5	5,00			8	8,00
	Total	24	23,00	14	14,00	14	14,00	8	8,00	35	35,00
Professeur temps partiel	H	5	0,75	2		6	1,40			3	0,75
	F										
	Total	5	0,75	2		6	1,40			3	0,75
Chargé de cours temps plein	H	7	7,00	16	16,00	12	12,00	17	17,00	31	31,00
	F	5	5,00	1	1,00	7	7,00	5	5,00	14	13,05
	Total	12	12,00	17	17,00	19	19,00	22	22,00	45	44,05
Professeur visiteur temps partiel	H			16	2,08			3	0,45		
	F			1	0,13						
	Total			17	2,21			3	0,45		
Chargé de cours temp. TPS partiel	H							1	1,00		
	F							1	1,00		
	Total							2	2,00		
Chargé de cours temps partiel	H	37	4,60	3	0,38	36	6,39	1	0,08	55	9,32
	F	5	0,65			7	0,75			19	2,94
	Total	42	5,25	3	0,38	43	7,14	1	0,08	74	12,26
Enseignant « Haute Ecole »	H									19	13,30
	F									36	32,62
	Total									55	45,92

Total personnel académique	H	87	49,35	69	50,46	81	46,79	47	43,53	170	113,04
	F	22	17,65	2	1,13	22	15,75	6	6,00	85	64,61
	Total	109	67,00	71	51,59	103	62,54	53	49,53	255	177,65
Pourcentage	H	79,8	73,7	97,1	97,8	78,6	74,8	88,6	87,9	66,7	63,6
	F	20,2	26,3	2,9	2,2	21,4	25,2	11,4	12,1	33,3	36,4

Graphique 7 : Évolution en % de la proportion de femmes du personnel académique 1^{er} février 2003, 2008 (UMH-FPMs) et 2012 (UMONS)



Si, globalement, le nombre de femmes dans le corps académique tend à augmenter (le nombre de femmes professeur ordinaire a doublé en 2012 !), l'équilibre est loin d'être atteint. On constate également une sous-représentation des femmes au niveau des grades les plus élevés : même en 2012, on ne compte que 16 femmes professeurs et professeurs ordinaires pour 60 hommes. On comprend dès lors que l'accès des femmes aux postes de recteur ou vice-recteur est difficile.

Dans leur étude *Les inégalités entre femmes et hommes dans les Universités francophones de Belgique*, Danièle Meulders, Sïle O'Dorchai et Natalie Simeu (Département d'Economie appliquée de l'ULB) constataient qu'en 2000, le nombre d'étudiantes était à égalité avec le nombre d'étudiants dans les Universités francophones de Belgique. L'arrivée de filles à l'Université a féminisé le corps enseignant, du moins pour ce qui concerne les niveaux les plus bas de la carrière. Cependant nous manquons de chiffres ici pour vérifier dans quelle proportion le corps enseignant s'est féminisé et si cette féminisation est proportionnelle par rapport à celle des étudiantes.

Comme indiqué précédemment, la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation est, à l'UMONS, la faculté comptant la part la plus importante d'étudiantes tandis que la Faculté polytechnique est celle qui en attire le moins. Il serait dès lors intéressant de mettre en regard la proportion des enseignantes (assistantes, premières assistantes, chargées de cours, professeures, professeures ordinaires) et celle des étudiantes, dans ces deux facultés.

1.2.3. Le personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé

La répartition selon le genre et les différentes catégories du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé (PATGS) de l'UMH – FPMs et UMONS, qu'il relève des services facultaires ou de l'administration générale, pour les trois fenêtres de temps choisies pour ce rapport, est présentée dans le tableau 15, selon les chiffres transmis par le Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique.

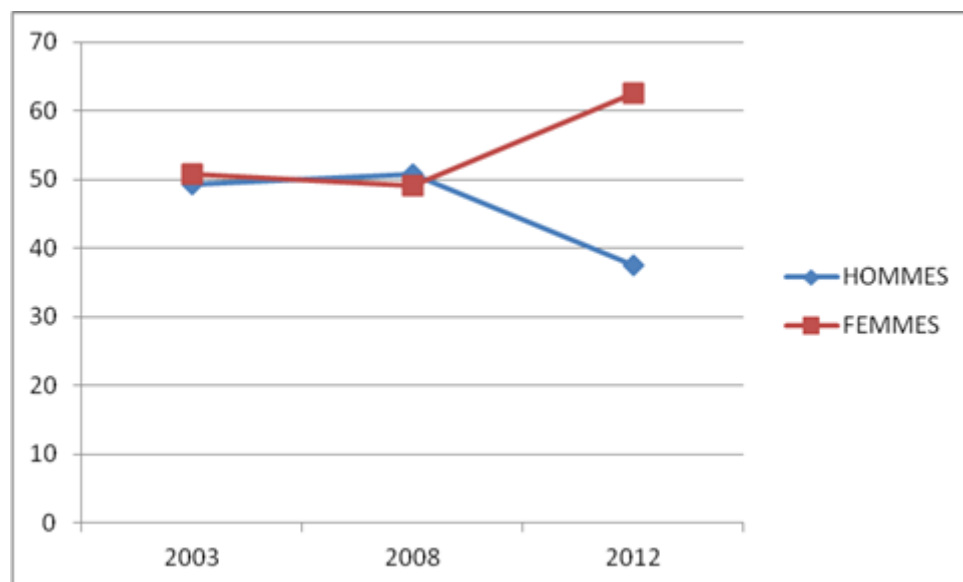
Tableau 17 : Personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé par catégorie de grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1^{er} février 2003, 2008 et 2012

Catégorie de grades		2003 UMH		2003 FPMs		2008 UMH		2008 FPMs		2012 UMONS	
		Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Personnel de direction	H	2	2,00	1	1,00	1	1,00			16	13,66
	F	4	4,00	7	7,00	3	3,00	6	6,00	37	35,30
	Total	6	6,00	8	8,00	4	4,00	6	6,00	53	48,96
Personnel administratif	H	6	6,00	29	28,80	13	13,00	4	4,00	32	31,40
	F	71	67,90	20	19,25	49	48,60	28	26,75	156	147,43
	Total	77	73,90	49	48,05	62	61,60	32	30,75	188	178,83
Personnel adjoint à la recherche	H	29	29,00	35	34,50	15	15,00	33	33,00	68	66,90
	F	13	12,50	8	7,20	8	7,80	5	5,00	24	23,70
	Total	42	41,50	43	41,70	23	22,80	38	38,00	92	90,60
Personnel de gestion	H	16	16,00	13	11,50	7	6,80	29	28,00	36	34,00
	F	16	13,56	14	11,50	1	1,00	15	12,50	88	60,78
	Total	32	29,56	27	23,00	8	7,80	44	40,50	124	94,78
Personnel spécialisé	H	19	19,00	5	5,00	15	15,00	9	9,00	36	36,00
	F	6	5,50	1	1,00	4	3,60	3	3,00	10	9,80
	Total	25	24,50	6	6,00	19	18,60	12	12,00	46	45,80
Personnel ATG Haute Ecole	H									3	3,00
	F									4	4,00
	Total									7	7,00
Total PATGS	H	72	72,00	83	80,80	51	50,80	75	74,00	191	184,95
	F	110	103,46	50	45,95	65	64,00	57	53,25	319	281,01
	Total	182	175,46	133	126,75	116	114,80	132	127,25	510	465,98
Pourcentage	H	39,6	41,0	62,4	63,7	44,0	44,2	56,8	58,2	37,5	39,7
	F	60,4	60,0	37,6	36,3	56,0	55,8	43,2	41,8	62,5	60,3

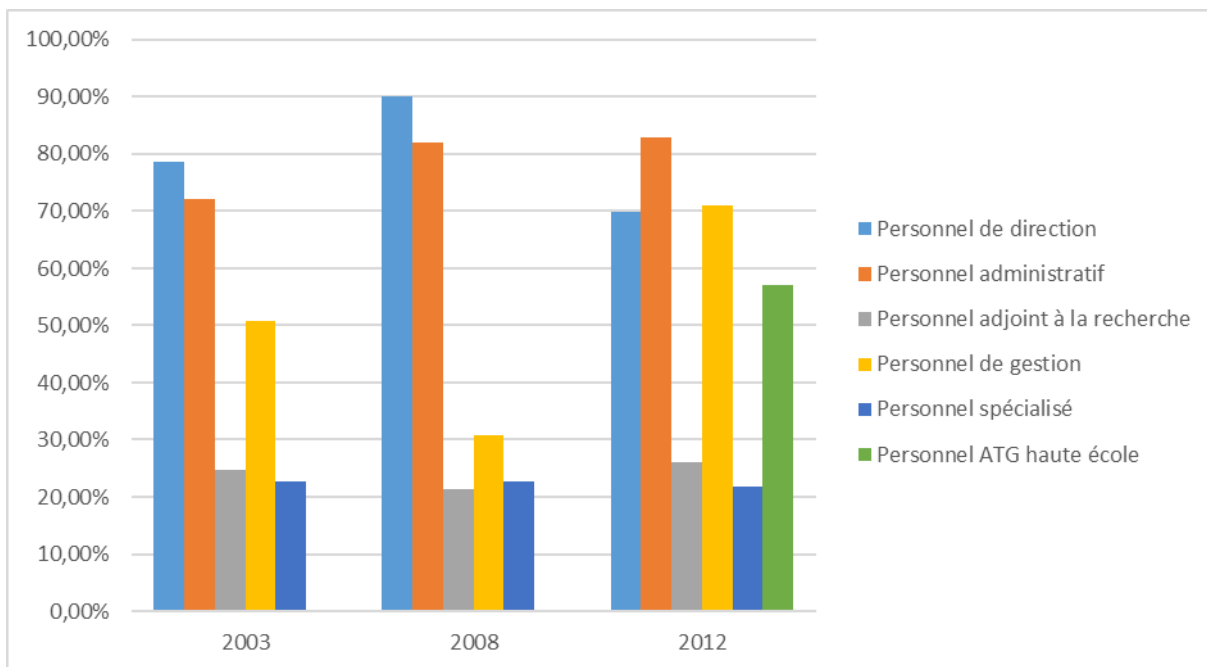
Les deux graphiques ci-dessous illustrent d'abord globalement l'évolution de la proportion de femmes dans le personnel PATG, ensuite en tenant compte des différentes catégories et grade du personnel, de direction, administratif, technique, de gestion et spécialisé, et ce entre le 1^{er} février 2003, 2008 et 2012. On notera que le PATG Haute école (sans autre distinction de grade) n'apparaît qu'en 2012, après l'intégration du personnel Haute École.

Contrairement au constat posé pour les personnels académique et scientifique, les femmes sont bien représentées dans le haut de la hiérarchie.

Graphique 8 : Évolution en % de la proportion de femmes du personnel administratif, de gestion et spécialisé par sexe en nombre de personnes au 1^{er} février 2003, 2008 (UMH-FPMs) et 2012 (UMONS).



Graphique 9 : Évolution de la proportion de femmes dans chaque catégorie de personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé, entre le 1^{er} février 2003, 2008 (UMH-FPMs) et 2012(UMONS).



1.2.4. Les personnels hors cadre

Bien qu'ils ne soient pas des travailleurs de l'UMONS au sens strict du terme, leur rémunération étant financée par des ressources extérieures, les personnels hors cadre contribuent à la vie de l'Université et à l'essor de sa recherche.

Les tableaux 18 ,19 et 20 présentent la répartition selon le genre des effectifs en équivalents temps plein (ETP) des personnels académique et scientifique sous contrat ainsi que les doctorants boursiers¹ selon la source de financement de leur rétribution à la date du 1^{er} février des années 2003, 2008 et 2012. Nous avons tenu en compte le personnel technique et assimilé mais n'avons pas considéré les autres catégories de personnel dont la rémunération est prise en charge par ces mêmes budgets. Remarquons toutefois, qu'à la date de référence du 1^{er} février, cette catégorie de personnel représentait 5,47 % du personnel hors cadre en 2003, 3,10 % en 2008 et 9,48 % en 2012.

¹ Boursiers de doctorat et de post-doctorat assujettis à la sécurité sociale en application de l'Arrêté royal du 5 juillet 1996.

Tableau 18 : Effectif en ETP des personnels hors cadre – Année 2003 (situation évaluée au 1^{er} février 2003)

Institution UMH

E.T.P. par source de financement	Personnel scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat *			P.A.T.G.		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
<u>F.N.R.S., FONDS ASSOCIÉS ET TÉLÉVIE</u>									
Personnel scientifique et technique									
Mandats à durée déterminée									
Aspirants				4,00	3,00	7,00			
Chargés de recherche	2,00		2,00						
Grants F.N.R.S.									
Bourses spéciales de doctorat									
Bourses F.R.I.A.				12,00	8,00	20,00			
Collaborateurs scientifiques	4,00	1,00	5,00						
Grants Télévie				2,00		2,00			
Personnel à durée indéterminée									
Personnel des Fonds associés	5,00	2,00	7,00						
Mandats du plan d'expansion du pers. scient. F.N.R.S.	4,00		4,00						
Personnel sous convention									
Fonds associés (toutes subventions, y compris la Loterie Nat.)	4,00		4,00				3,00	1,00	4,00
Télévie									
TOTAL	19,00	3,00	22,00	18,00	11,00	29,00	3,00	1,00	4,00
<u>RESSOURCES FÉDÉRALES</u>									

PAI et programmes d'impulsion									
PAI	4,00		4,00	1,00		1,00		1,00	1,00
Programmes d'impulsion	2,00	0,80	2,80						
Conventions autres ministères fédéraux									
Conventions agriculture									
Autres ministères fédéraux	0,60	1,50	2,10	2,00		2,00			
TOTAL	6,60	2,30	8,90	3,00		3,00		1,00	1,00
<u>COMMUNAUTÉ FRANÇAISE</u>									
Fonds spéciaux de recherche	0,33		0,33						
Actions concertées	0,50	1,50	2,00		2,00	2,00			
Initiatives ministérielles et autres Communauté française	3,00	2,25	5,25					1,41	1,41
TOTAL	3,83	3,75	7,58		2,00	2,00		1,41	1,41
<u>RÉGIONS</u>									
Région wallonne	14,60	14,70	29,30				4,00	3,80	7,80
Région bruxelloise									
Région flamande									
TOTAL	14,60	14,70	29,30		2,00	2,00	4,00	3,80	7,80
<u>AUTRES FONDS PUBLICS BELGES</u>									
Communauté germanophone									
Autres fonds publics belges	0,50		0,50						
TOTAL	0,50		0,50						
<u>FONDS PUBLICS EUROPÉENS, ÉTRANGERS ET INTERNATIONAUX</u>									
Union européenne									
Feder	1,00		1,00						
FSE	0,20	0,40	0,60						

Autres U.E.	5,00	2,15	7,15				1,00	1,00	2,00
Autres fonds publics étrangers et internationaux									
Gouvernements étrangers									
Organisations internationales		0,50	0,50						
Autres moyens financiers dépendant de l'étranger									
TOTAL	6,20	3,05	8,25				1,00	1,00	2,00
<u>ENTREPRISES ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT</u>									
Entreprises belges et étrangères									
Entreprises belges									
Entreprises privées		0,75	0,75		1,00	1,00	1,00		1,00
Entreprises publiques									
Centres de recherche									
Entreprises étrangères				1,00	1,00	2,00			
Autres ressources extérieures									
Revenus propres									
TOTAL		0,75	0,75	1,00	2,00	3,00	1,00		1,00
TOTAL GÉNÉRAL	50,73	27,55	78,28	22,00	15,00	37,00	9,00	8,21	17,21
Total en %	64,8	35,2	100	59,5	40,5	100	52,3	47,7	100

* Boursiers de doctorat assujettis à la sécurité sociale en application de l'A.R. du 5 juillet 1996 (M.B. du 29 août 1996).

Institution FPMs

E.T.P. par source de financement	Personnel scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat *			P.A.T.G.		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
<u>F.N.R.S., FONDS ASSOCIÉS ET TÉLÉVIE</u>									
Personnel scientifique et technique									
Mandats à durée déterminée									
Aspirants				1,00	1,00	2,00			
Chargés de recherche									
Grants F.N.R.S.									
Bourses spéciales de doctorat									
Bourses F.R.I.A.				1,00	2,00	3,00			
Collaborateurs scientifiques	2,00	2,00	4,00						
Grants Télévie									
Personnel à durée indéterminée									
Personnel des Fonds associés		1,00	1,00						
Mandats du plan d'expansion du pers. scient. F.N.R.S.									
Personnel sous convention									
Fonds associés (toutes subventions, y compris la Loterie Nat.)									
Télévie									
TOTAL	2,00	3,00	5,00	2,00	3,00	5,00			
<u>RESSOURCES FÉDÉRALES</u>									
PAI et programmes d'impulsion									

PAI	2,00		2,00						
Programmes d'impulsion									
Conventions autres ministères fédéraux									
Conventions agriculture									
Autres ministères fédéraux									
TOTAL	2,00		2,00						
<u>COMMUNAUTÉ FRANÇAISE</u>									
Fonds spéciaux de recherche	2,00	2,00	4,00		1,00	1,00			
Actions concertées									
Initiatives ministérielles et autres Communauté française									
TOTAL	2,00	2,00	4,00		1,00	1,00			
<u>RÉGIONS</u>									
Région wallonne	26,50	9,20	35,70				2,60	2,00	4,60
Région bruxelloise									
Région flamande									
TOTAL	26,50	9,20	35,70				2,60	2,00	4,60
<u>AUTRES FONDS PUBLICS BELGES</u>									
Communauté germanophone									
Autres fonds publics belges	1,00		1,00						
TOTAL	1,00		1,00						
<u>FONDS PUBLICS EUROPÉENS, ÉTRANGERS ET INTERNATIONAUX</u>									
Union européenne									
Feder									
FSE									
Autres U.E.		1,00	1,00						

Autres fonds publics étrangers et internationaux									
Gouvernements étrangers									
Organisations internationales									
Autres moyens financiers dépendant de l'étranger									
TOTAL		1,00	1,00						
<u>ENTREPRISES ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT</u>									
Entreprises belges et étrangères									
Entreprises belges									
Entreprises privées	9,50	2,90	12,40				1,00		1,00
Entreprises publiques									
Centres de recherche									
Entreprises étrangères									
Autres ressources extérieures								1,00	1,00
Revenus propres	1,50	0,50	2,00				1,00	0,25	1,25
TOTAL	11,00	3,40	14,40				2,00	1,25	3,25
TOTAL GÉNÉRAL	44,50	18,60	63,10	2,00	4,00	6,00	4,60	3,25	7,85
Total en %	70,5	29,5	100	33,3	66,7	100	58,6	41,4	100

* Boursiers de doctorat assujettis à la sécurité sociale en application de l'A.R. du 5 juillet 1996 (M.B. du 29 août 1996).

Tableau 19 : Effectif en ETP des personnels hors cadre – Année 2008 (situation évaluée au 1^{er} février 2008)

Institution UMH

E.T.P. par source de financement	Personnel académique et scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat *			Personnel technique et assimilé		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
<u>F.R.S.-FNRS, FONDS ASSOCIÉS ET TÉLÉVIE</u>									
Personnel rémunéré directement par le F.R.S.-FNRS									
F.R.S.-FNRS et Fonds associés	11,00	4,00	15,00	4,00	2,00	6,00			
F.R.S.-FNRS - Plan d'expansion	6,00	1,00	7,00						
FRIA				16,00	25,00	41,00			
Télévie	1,00		1,00						
Personnel sous convention									
Fonds associés (toutes subventions, y compris la Loterie Nat.)				2,00		2,00			
Télévie									
TOTAL	18,00	5,00	23,00	22,00	27,00	49,00			
<u>RESSOURCES FÉDÉRALES</u>									
PAI et programmes d'impulsion									
PAI	1,90	2,00	3,90	2,00		2,00			
Programmes d'impulsion	1,00		1,00		1,00	1,00		1,00	1,00
Conventions autres ministères fédéraux									
Conventions agriculture									
Autres ministères fédéraux	2,00		2,00						

TOTAL	4,90	2,00	6,90	2,00	1,00	3,00		1,00	1,00
<u>COMMUNAUTÉ FRANCAISE</u>									
Fonds spéciaux de recherche									
Actions concertées	1,00	0,50	1,50	1,00	1,00	2,00			
Initiatives ministérielles et autres Communauté française	1,70	2,42	4,12				1,00		1,00
TOTAL	2,70	2,92	5,62	1,00	1,00	2,00	1,00		1,00
<u>RÉGIONS</u>									
Région wallonne	15,60	5,33	20,93					1,00	1,00
Région bruxelloise									
Région flamande									
TOTAL	15,60	5,33	20,93					1,00	1,00
<u>AUTRES FONDS PUBLICS BELGES</u>									
Communauté germanophone									
Autres fonds publics belges		0,66	0,66						
TOTAL		0,66	0,66						
<u>FONDS PUBLICS EUROPÉENS, ÉTRANGERS ET INTERNATIONAUX</u>									
Union européenne									
Feder									
FSE		1,50	1,50						
Programme cadre de R&D (PCRD)	6,00		6,00	3,00	2,00	5,00	1,00		1,00
Autres U.E.									
Autres fonds publics étrangers et internationaux									
Gouvernements étrangers		0,25	0,25						
Organisations internationales									
Autres moyens financiers dépendant de l'étranger									

TOTAL	6,00	1,75	7,75	3,00	2,00	5,00	1,00		1,00
ENTREPRISES ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT									
Entreprises belges et étrangères									
Entreprises belges									
Entreprises privées		1,00	1,00						
Entreprises publiques									
Centres de recherche									
Entreprises étrangères		0,50	0,50						
Autres ressources extérieures		4,97	4,97						
Revenus propres									
TOTAL		6,47	6,47						
TOTAL GÉNÉRAL	47,20	24,13	71,33	28,00	31,00	59,00	2,00	2,00	4,00
Total en %	66,2	33,8	100	47,6	52,4	100	50	50	100

* Boursiers de doctorat et de post-doctorat assujettis à la sécurité sociale en application de l'A.R. du 5 juillet 1996 (M.B. du 29 août 1996).

Institution : FPMs

E.T.P. par source de financement	Personnel académique et scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat *			Personnel technique et assimilé		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
<u>F.R.S.-FNRS, FONDS ASSOCIÉS ET TÉLÉVIE</u>									
Personnel rémunéré directement par le F.R.S.-FNRS									
F.R.S.-FNRS et Fonds associés		1,00	1,00	4,00	2,00	6,00			
F.R.S.-FNRS - Plan d'expansion									
FRIA				2,00	3,00	5,00			
Télévie									
Personnel sous convention									
Fonds associés (toutes subventions, y compris la Loterie Nat.)				4,00		4,00			
Télévie									
TOTAL		1,00	1,00	10,00	5,00	15,00			
2. RESSOURCES FÉDÉRALES									
PAI et programmes d'impulsion									
PAI	2,00		2,00		1,00	1,00			
Programmes d'impulsion									
Conventions autres ministères fédéraux									
Conventions agriculture									
Autres ministères fédéraux									
TOTAL	2,00		2,00		1,00	1,00			
<u>COMMUNAUTÉ FRANÇAISE</u>									
Fonds spéciaux de recherche	5,00	3,50	8,50						

Actions concertées									
Initiatives ministérielles et autres Communauté française									
TOTAL	5,00	3,50	8,50						
<u>RÉGIONS</u>									
Région wallonne	37,65	10,00	47,65						
Région bruxelloise									
Région flamande									
TOTAL	37,65	10,00	47,65						
<u>AUTRES FONDS PUBLICS BELGES</u>									
Communauté germanophone									
Autres fonds publics belges									
TOTAL	/	/	/						
<u>FONDS PUBLICS EUROPÉENS, ÉTRANGERS ET INTERNATIONAUX</u>									
Union européenne									
Feder	0,79	1,00	1,79						
FSE									
Programme cadre de R&D (PCRD)									
Autres U.E.	2,71	1,50	4,21						
Autres fonds publics étrangers et internationaux									
Gouvernements étrangers									
Organisations internationales									
Autres moyens financiers dépendant de l'étranger									
TOTAL	3,50	2,50	6,00						
<u>ENTREPRISES ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT</u>									

Entreprises belges et étrangères									
Entreprises belges									
Entreprises privées	7,00	1,50	8,50						
Entreprises publiques									
Centres de recherche									
Entreprises étrangères									
Autres ressources extérieures	0,50		0,50						
Revenus propres	2,00	5,00	7,00						
TOTAL	9,50	6,50	16,00						
TOTAL GÉNÉRAL	57,65	23,50	81,15	10,00	6,00	16,00			
Total en %	71	2962,5	100	62,5	37,5	100			

* Boursiers de doctorat et de post-doctorat assujettis à la sécurité sociale en application de l'A.R. du 5 juillet 1996 (M.B. du 29 août 1996).

Tableau 20 : Effectif en ETP des personnels hors cadre – année 2012 (situation évaluée au 1^{er} février 2012)

Institution UMONS

ETP par source de financement	Personnel académique et scientifique sous contrat			Boursiers			Personnel technique et assimilés		
	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
F.R.S.-FNRS, Fonds associés et Télévie									
<u>Personnel rémunéré directement par le F.R.S.-FNRS</u>									
F.R.S.-FNRS et Fonds associés	14,00	6,00	20,00	13,00	9,00	22,00			
F.R.S.-FNRS - Plan d'expansion	7,00		7,00						
FRIA				24,00	15,00	39,00			
Télévie					2,00	2,00			
<u>Personnel sous convention</u>									
Fonds associés (toutes subventions, y compris la Loterie Nat.)	5,00	2,00	7,00	5,00	4,00	9,00	2,00	0,83	2,83
Télévie									
TOTAL	26,00	8,00	34,00	42,00	30,00	72,00	2,00	0,83	2,83
Ressources fédérales									
<u>PAI et programmes d'impulsion</u>									
PAI	1,00	0,70	1,70						
Programmes d'impulsion	4,55	1,00	5,55	1,00		1,00			
<u>Conventions autres ministères fédéraux</u>									
Conventions agriculture									
Autres ministères fédéraux									
TOTAL	5,55	1,70	7,25	1,00		1,00			
Communauté française									
Fonds spéciaux de recherche	12,10	0,50	12,60	11,25	11,50	22,75			
Actions concertées	3,08	2,70	5,78	11,00	4,50	15,50			

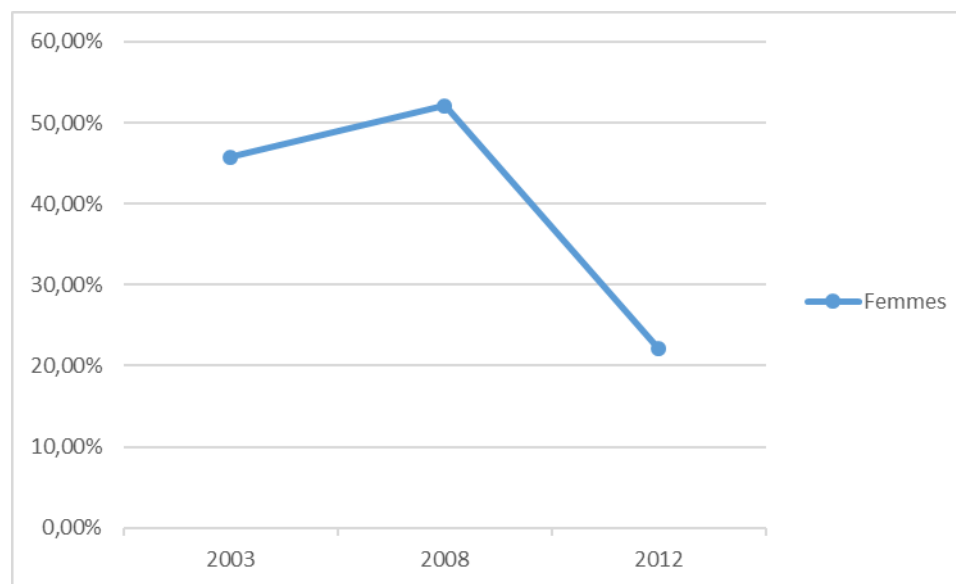
Initiatives ministérielles et autres Communauté française	4,08	7,22	11,31			0,20		0,20
TOTAL	19,26	10,42	11,31			0,20		0,20
Régions								
Région wallonne	54,30	21,90	76,20	0,50		0,50	8,70	3,00
Région bruxelloise								
Région flamande								
TOTAL	54,30	21,90	76,20	0,50		0,50	8,70	3,00
Autres fonds publics belges								
Communauté germanophone								
Autres fonds publics belges	2,00	0,50	2,50	0,25		0,25		
TOTAL	2,00	0,50	2,50	0,25		0,25		
Fonds publics européens, étrangers et internationaux								
<u>Union européenne</u>								
Feder	19,90	8,25	28,15	1,00		1,00	1,60	1,00
FSE								
Programme cadre de R&D (PCRD)								
Autres U.E.	12,50	6,09	18,59	4,00	1,00	5,00	2,20	
<u>Autres fonds publics étrangers et internationaux</u>								
Gouvernements étrangers								
Organisations internationales								
<u>Autres moyens financiers dépendant de l'étranger</u>		0,50	0,50					
TOTAL	32,40	14,84	47,24	5,00	1,00	6,00	3,80	1,00
Entreprises et autres sources de financement								
<u>Entreprises belges et étrangères</u>								
<u>Entreprises belges</u>								
Entreprises privées	5,00	3,50	8,50	4,50	5,00	9,50	1,00	
Entreprises publiques								
Centres de recherche								
Entreprises étrangères								

Autres ressources extérieures	1,50	1,00	2,50	1,00	1,00				
Revenus propres	3,78	5,25	9,03						
TOTAL	10,28	9,75	20,03	5,50	5,00	10,50	1,00	1,00	
TOTAL GÉNÉRAL	149,79	67,11	216,90	76,50	52,00	128,50	15,70	4,83	20,53
Total en %	69,1	30,9	100	59,5	40,5	100	76,5	23,5	100

* Boursiers de doctorat et de post-doctorat assujettis à la sécurité sociale en application de l'A.R. du 5 juillet 1996 (M.B. du 29 août 1996).

Le graphique 10 présente l'évolution de la proportion de femmes dans cette catégorie de personnel hors cadre, toujours aux mêmes dates de référence. On constate une nette diminution des femmes en 2012. Les causes restent à déterminer.

Graphique 10 : Proportion de femmes en ETP au sein du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé hors cadre au 1^{er} février 2003, 2008 et 2012



NB Comme pour les étudiants, nous ne disposons d'aucune donnée spécifique concernant le personnel travaillant à Charleroi ni l'intégration de personnes handicapées au sein de L'Université (ni a fortiori de la répartition homme/femme au sein de cette catégorie).

1.3. Les Docteurs Honoris Causa de l'UMH-FPMs et UMONS depuis 1987 – Tableau 21

	Hommes	Femmes
1987	1	/
1988	3	/
1992	12	/
1994	5	/
1996	6	/
1997	4	/
1998	4	3
2000	10	/
2002	6	/
2004	11	/
2008	4	1
2009		
2010	1	/
2011	5	1
2012	4	
2013	3	2
2014	4	2

Au cours des ans, l'Université de Mons a régulièrement attribué les insignes de Docteur Honoris Causa afin d'honorer des personnalités qui ont, par leur pensée, leurs travaux, leurs actions, marqué leur époque dans le domaine des arts, des sciences ou de la politique. Le tableau 19 présente le nombre d'hommes et de femmes ayant reçu cette distinction depuis 1987.

Notons qu'en 1992, deux personnalités des sciences, Alan Mac Diarmid et Alan Heeger ont reçu les insignes de Docteur Honoris Causa au sein de ce qui était encore l'UMH. En 2000, ils reçoivent tous les deux le prix Nobel de chimie. En 1994, le Recteur Albert Landercy avait remis les insignes de Docteur Honoris Causa à cinq personnalités du monde académique parmi lesquelles « Bob » Edwards, le père de la fécondation in vitro. Seize ans plus tard, le Britannique s'est enfin vu décerner le Prix Nobel de Médecine. En 1996, Paul C. Lauterbur, l'inventeur de la résonance magnétique, avait lui aussi été fait DHC de la FMP avant d'obtenir la récompense suprême en 2003. Aucune femme cependant parmi ces nobélisés.

À l'occasion de sa rentrée académique 2014-2015, l'Université de Mons, partenaire officiel de 'Mons 2015, Capitale européenne de la Culture', a choisi de mettre à l'honneur six artistes belges se distinguant par le rayonnement international de leur parcours, en se préoccupant également d'une meilleure représentation des femmes : Michèle-Anne De Mey (danseuse et chorégraphe) et Yolande Moreau (comédienne et réalisatrice); MM. Salvatore Adamo (chanteur, auteur et compositeur), Panamarenko (artiste plasticien et créateur d'objets techniques), François Schuiten (dessinateur et scénographe) et Jean-Philippe Toussaint (écrivain et réalisateur), 2 femmes sur 6 ont reçu ces palmes.

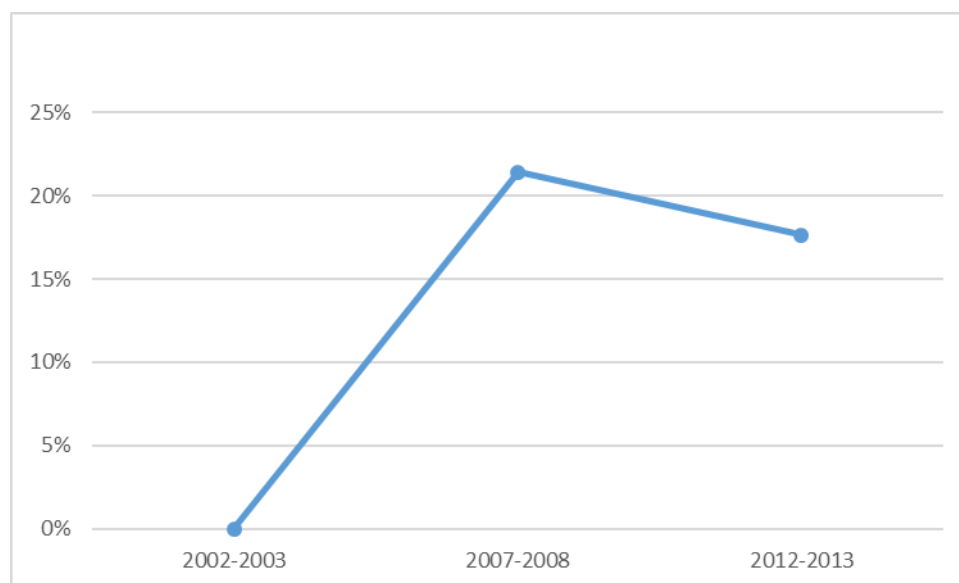
1.4. Les bénéficiaires de sabbatiques

Le FNRS-FRS finance des missions scientifiques permettant aux professeurs bénéficiaires de se consacrer pleinement à leurs travaux de recherche en étant dégagés de toute obligation pédagogique pour une période prédéfinie de maximum un an. Le tableau 20 présente la répartition des hommes et femmes ayant joui de cette possibilité durant les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013 à l'UMH – FPMs et UMONS, selon les chiffres transmis par le FNRS-FRS.

Tableau 22 : Femmes et hommes ayant bénéficié d'un financement du FNRS-FRS pour une mission sabbatique durant les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013

	Hommes	Femmes	Total
2002-2003	16	0	16
2007-2008	11	3	14
2012-2013	14	3	17

Graphique 11 : Proportion de femmes ayant bénéficié d'un financement pour une mission sabbatique lors des années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013



Aucune femme ne bénéficie de sabbatique dans la première période (0 %). Seules trois femmes en bénéficient dans les deux périodes suivantes mais le nombre d'hommes bénéficiaires ayant augmenté, on n'atteint que 17, 65 % en 2012.

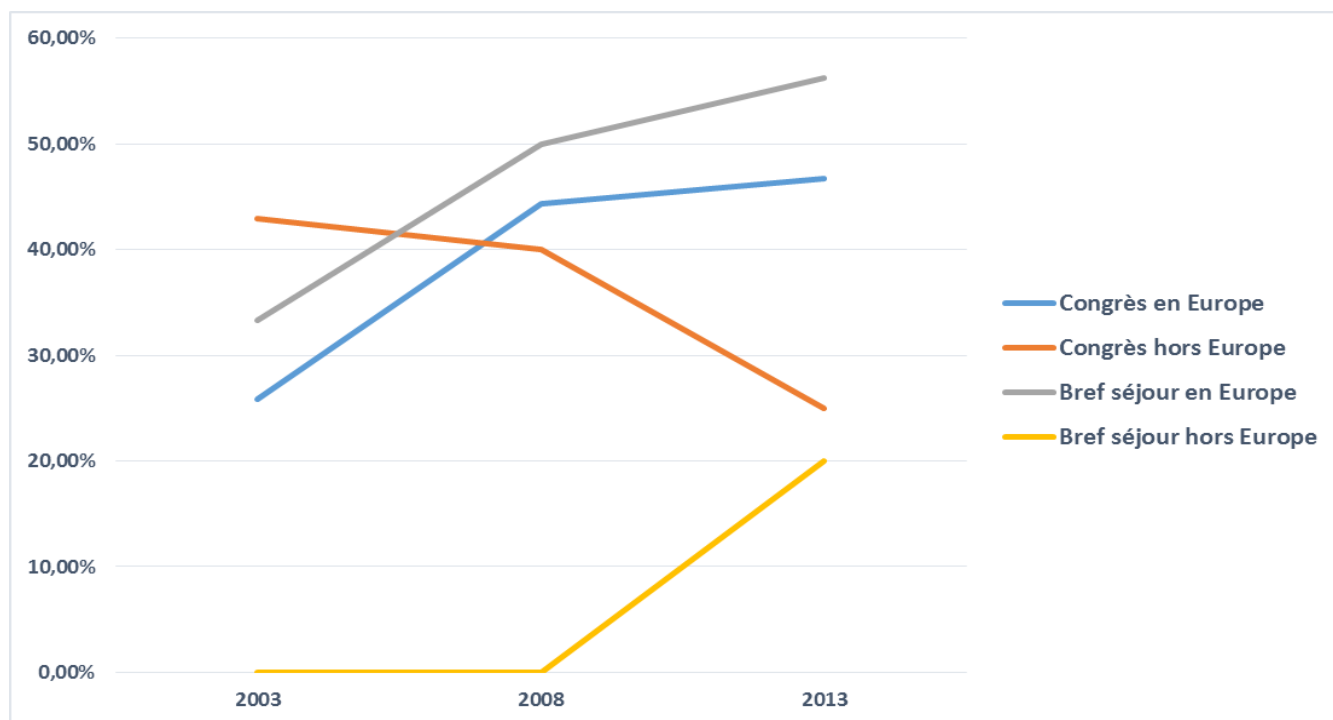
1.5. Les bénéficiaires de subsides pour des séjours à l'étranger

Chaque année, le FRS-FNRS octroie des subsides à des chercheurs pour financer un séjour à l'étranger, à l'occasion d'un congrès par exemple. Les statistiques communiquées par cette institution ont permis d'élaborer le tableau 23 et les deux graphiques suivants, 12 et 13. Le tableau présente la répartition selon le genre des membres de l'UMH-FPMs et UMONS ayant bénéficié d'un subside pour un séjour à l'étranger au cours des années 2003, 2008 et 2013. Le premier graphique met en évidence la proportion de femmes de l'UMH-FPMs et UMONS ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un séjour à l'étranger pour les mêmes périodes. Enfin le graphique suivant montre, pour l'année 2013, la proportion de chercheuses de l'UMONS ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un séjour à l'étranger.

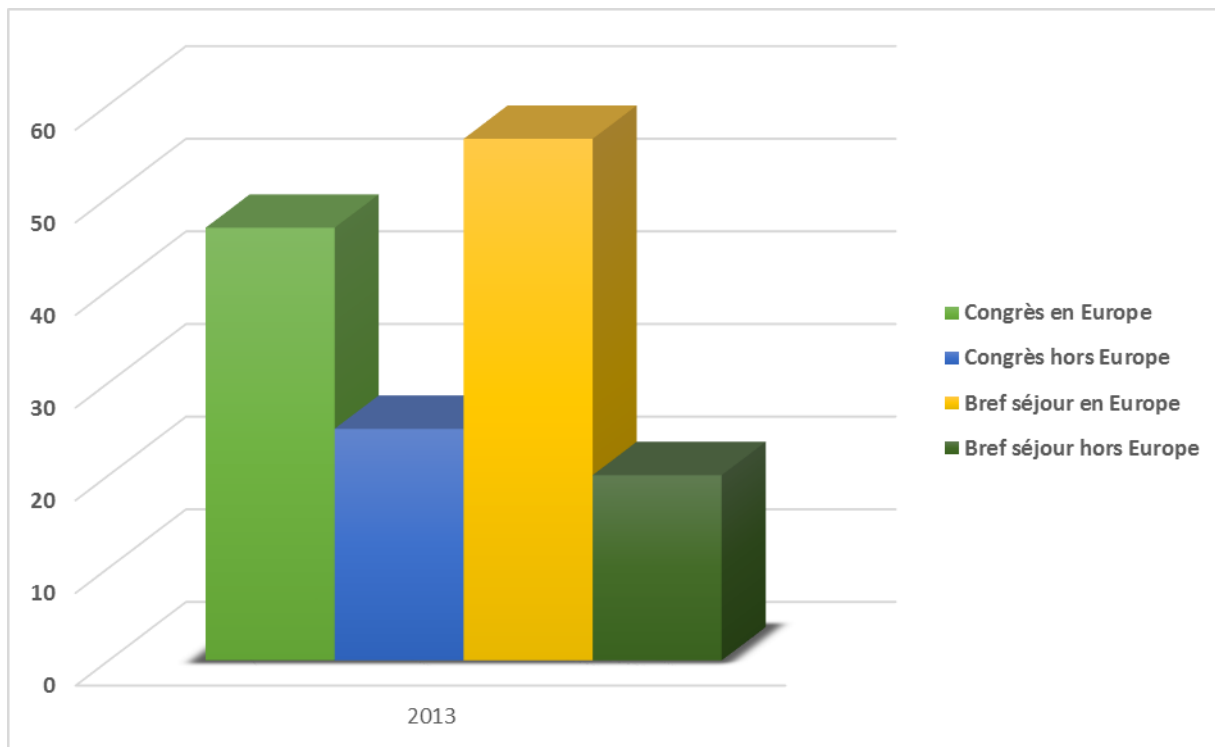
Tableau 23 : Répartition selon le genre des membres de l'UMH – FPMs et UMONS ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un séjour à l'étranger au cours des années 2003, 2008 et 2013

	Hommes	Femmes	% Femmes
Congrès en Europe			
2003 UMH	12	2	
2003 FPMs	8	5	25,9
2008 UMH	10	8	
2008 FPMs	5	4	44,4
2013 UMONS	32	28	46,7
Congrès hors Europe			
2003 UMH	2	3	
2003 FPMs	2	0	42,9
2008 UMH	4	3	
2008 FPMs	2	1	40
2013 UMONS	12	4	25
Bref Séjour en Europe			
2003 UMH	1	1	
2003 FPMs	1	0	33,3
2008 UMH	1	1	
2008 FPMs	0	0	50
2013 UMONS	7	9	56,3
Bref séjour hors Europe			
2003 UMH	1	0	
2003 FPMs	2	0	0
2008 UMH	4	0	
2008 FPMs	0	0	0
2013 UMONS	4	1	20

Graphique 12 : Proportion de femmes de l'UMH – FPMs et UMONS ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un séjour à l'étranger



Graphique 13 : Proportion en % de femmes ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un séjour à l'étranger en 2013 à l'UMONS



Nous ne disposons pas de détails dans les données comme le nombre de dossiers refusés par exemple. Mais on comprend que les séjours hors Europe, même brefs, voire surtout brefs, restent moins sollicités par les femmes.

1.6. Les prix, chaires et bourses

Distinctions attribuées à des étudiantes, des doctorantes et des membres de l'UMH-FPMs et UMONS

De nombreux étudiants, chercheurs et enseignants sont distingués, au cours des années. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce chapitre présente quelques-unes de ces récompenses reçues par les femmes. Les données que nous avons obtenues en dernière minute ne permettent ni un calcul des proportions ni une analyse comparative. Elles sont présentées telles qu'elles ont été reçues. Nous remercions les secrétariats des facultés de nous les avoir fournies.

La Faculté d'Architecture et d'urbanisme nous signale les nombreux prix reçus par des étudiantes, voici ceux obtenus par des étudiantes :

En 2014 :

- Prix Gisèle Brouyère : 200€ : prix qui récompense un étudiant qui s'est illustré dans les enseignements scientifiques et techniques Caroline MICHOTTE
- Prix du travail de fin d'études a été décerné : 2X100€ : MA2 Marine CHAPEL – MA2 Valérie CHARLIER
- Prix Callewier : Mutation urbaine : MA1 Marceline VERMEERSCH
- Prix A. Marecaux : Développement local et régional : MA2 Valérie CHARLIER
- Prix E. Holoffe : Architectures, territoires et stratégies nouvelles : MA2 Brooke-Ashley PETRONE
- Prix photo a été décerné : livre : BA2 Manon GRAINGORGE
- Prix de recherches artistiques a été décerné : 2X50€ : BA2 Adelaïde Jandrain– BA2 Manon Graindorge

En 2013 :

- Prix Callewier : Mutation urbaine : Ornella VANZANDE MA2 Diplômé
- Prix Delaisse : Architecture et patrimoine : Amandine PAZZAGLIA MA2 Diplômé
- Prix E. Holoffe : Architectures, territoires et stratégies nouvelles : Albane AMOROS MA2
- Prix Froment-Somme : 250€ : Erika KRIER BA3
- Prix terre cuite (meilleur projet de fin d'études) : 300€ par la Fédération Belge de la Brique : Ornella VANZANDE MA2

En 2012 :

- Prix de recherches artistiques : Blandine FLAMENT BA2
- Prix du doyen : Albane AMOROS MA1
- Prix du meilleur projet - Mutation urbaine Adeline PATELLI MA2
- Prix du meilleur projet Architecture et patrimoine Aline BOSSUT MA2
- Prix Froment Somme : Mélanie MASSE MA2
- Prix terre cuite (meilleur projet de fin d'études) : Adeline PATELLI MA2

Prix reçus par des étudiantes de la faculté Warocqué d'économie et de gestion :

NB Ici, les noms en lettres capitales sont ceux des femmes :

- Outstanding research award: POZNIAK, L., (2013) "Unregulated markets and internet financial communication. Qualitative and quantitative approaches", Global conference on Business and Finance, Honolulu, Janvier 2014.
- Prix de la meilleure communication: Veg-Sala, Nathalie et ANGY GEERTS (2013), Typologie des frontières du service-après-vente en horlogerie, Analyse par les perceptions des consommateurs, 8ème journée de recherche du Marketing Horloger, Neuchâtel, Suisse, 6 et 7 novembre (actes à paraître)

- Outstanding research award: GEERTS A., “Luxury Brands on the Internet: a Fourfold Typology”, Global Conference on Business and Finance, San Jose, Costa Rica, Mai 2013, Vol.8, N°2
- Outstanding research award: POZNIAK L., CROQUET M., Arnone L., GEERTS A., (2010) "The determiners of the virtual financial communication of Small and Medium-sized firms quoted on unregulated Belgian markets", Global conference on Business and Finance, Proceedings, Vol. 5, N°1
- Outstanding research award: Arnone L., Colot O., CROQUET M., GEERTS A., POZNIAK L. (2010), "International Strategies for Company-Managed Virtual Communities", Global-Brand Virtual Communities, Global Journal of Business Research, Vol 4, N°2
- Best Presentation Award: "Building and strengthening the link with consumer tribes : An analysis of the major Belgian outdoor tribal events " (Arnone L., GEERTS A., SCOUBEAU C.), 11th International Conference on Corporate and Marketing Communications, Ljubljana (Slovénie), Avril 2006
- Stéphanie PACYNA (étudiante FWEG) a remporté en 2013 le 2e prix Master RH en santé sécurité qualité de vie au travail décerné par l’association AINF. Le titre de son mémoire était "Harcèlement moral en milieu professionnel et perception du soutien organisationnel : étude de cas".

La faculté des Sciences nous signale les distinctions reçues par des étudiantes ou des chercheuses (2012-2014)

Bourses du FNRS ou FRIA

PONCHAU Olivia, FRIA (2002)

MESPOUILLE Laetitia, FNRS (Aspirante) (2003)

GOUTTIERE Céline, DERUE Gwennaëlle, DE LEENER Caroline, FRIA (2004)

BARONE Deborah, FIVET Vanessa, LEONET Aline, FRIA (2005)

COPPEE Audrey, OLIVIER Aurore, GOFFIN Anne-Lise, VACHAUDEZ Magali, FRIA (2006)

VERSAEVEL Marie, ERCULISSE Vanessa, PIETKA Aurélie, PIETKA Aurélie, FRIA (2007)

VIART SOPHIE, FRIA (2008)

VANDERPLANCK Maryse, VILLERS Agnès, FNRS (aspirantes) (2009)

ROOSA Stéphanie, FRIA (2009)

LIGOT Sylvie, MONTANTE Sylvie, FRIA (2010)

DEMEYER Marie, ESTIEVENART Morgane, FRIA (2011)

RIAZ Maryam, LACROIX Gwendolyn, FNRS (Aspirantes) (2011)

DE VREESE Aurore, LETERTRE, ROGER Nathalie, FRIA (2012)

MEUNIER Noémie, FNRS (Aspirante) (2012)

PILATE Florence, FNRS (Aspirante) (2013)

LANTOINE Joséphine, STRUZZI Claudia, FRIA (2013)

BARONI Alexandra, FNRS (Aspirante) (2014)

Autres distinctions (FS) :

- Prix SRC et prix Solvay pour le meilleur mémoire de licence : MESPOUILLE Laetitia, étudiante-chercheur au SMPC – UMH (2003)
- Prix du meilleur mémoire de fin d'études accordé par le "Belgian Polymer Group" à MESPOUILLE Laetitia, étudiante-chercheur au SMPC - UMH (2004)
- Glaverbel Award 2005 à YDENS Isabelle, pour sa thèse de doctorat réalisée au SMPC - UMH (2005)
- Bulgarian Academy of Science Award pour la meilleure communication scientifique par affiche remis à D. Paneva lors du 8th Workshop « Nanoscience & Nanotechnology » à Sofia, Bulgarie (2006)
- FINET Catherine, professeur ordinaire, élue présidente de The Belgian Mathematical Society (2005-2008).
- LANTERBECQ Déborah, bourse BAEF (séjour postdoctoral Yale)
- FIVET Vanessa, bourse de voyage de la fondation Agathon de Potter de l'Académie royale de Belgique (2006)
- Prix du meilleur mémoire de fin d'études accordé par le "Belgian Polymer Group" à VACHAUDEZ Magali, étudiante-chercheuse au SMPC - UMH (2007)
- Prix de la meilleure conférence du Belgian Polymer Group 2007 remis à MESPOUILLE Laetitia, étudiante-chercheuse au SMPC – UMH (2007)
- GOFFIN Anne-Lise, étudiant-chercheur au SMPC-UMH, lauréate of "Exxon Mobil" Award for best scientific communication at the 6th "Journées Rencontres des Jeunes Chimistes, SRC", Namur (2009)
- FIVET Vanessa, prix annuel de l'Académie Royale de Belgique (2009)
- FIVET Vanessa, bourse honoraire de la BAEF (Belgian American Education Foundation) (2009)
- JEUSETTE Mélanie, prix de la meilleure thèse de la Société Belge de Microscopies (BSM) pour la catégorie « Materials Science » (2009)
- HENNEBERT Elise, prix de la classe des sciences, groupe IV Biologie animale, décerné par l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (2009)
- HENNEBERT Elise, Peebles Award for Graduate Research in Adhesion Science. 32nd Annual Meeting of the Adhesion Society. Savannah, Georgia, USA (2009)
- DE PRIL Julie, diplômée du master en sciences mathématiques, finalité approfondie a été la première récipiendaire en Belgique à recevoir une bourse de doctorat l'Oréal Unesco (2ans), dans le domaine des mathématiques, pour démarrer sa recherche doctorale « Equilibria in Multiplayer Cost Games » sous la supervision du professeur Thomas Brihaye. (2010)
- RIAZ Maryam, prix de la Société Royale de Chimie pour le meilleur mémoire de master (2011)
- VERSAEVEL Marie, prix du meilleur poster de la conférence CellTiss (Lille, France) (2011)
- Prix de la meilleure communication scientifique par affiche remis, lors de la Matinée des chercheurs à l'UMONS, à VACHAUDEZ Magali et PARDO Antonelle, étudiants-chercheurs au SMPC – UMONS (2011).
- De la KETHULLE de RYHOVE Laurence (doctorante Télévie) a reçu le Prix Denyse Bourgeois (2.500 Euros) de l'Association Belge contre les maladies neuromusculaires (ABMM) en 2012
- DERONNE Mélanie, prix du Conseil de l'Enseignement de l'UMONS (2012)

- DEMEULDRE Mélanie, Best Poster Award for Ph.D. students – 19th Benelux Congress of Zoology (2012)
- FINET Catherine, professeur ordinaire, a été élue présidente du National Committee for Mathematics, auprès de "The Royal Academies for Science and the Arts of Belgium (RASAB) (2012)
- NGO Chinh, prix du meilleur Poster au Forum des Microscopies à Sonde locale (St-Jacut-de-la-Mer, France (2012)
- LACROIX Gwendolyn, bourse de voyage de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2012)
- FIVET Vanessa, bourse de retour BELSPO (2013)
- DEMEYER Marie, prix de la meilleure communication par affiche de la "Belgian Society for mass spectrometry" lors du congrès national à Anvers (2013)
- LETERTRE Laurie, prix du meilleur Poster au Forum des Microscopies à Sonde locale (Edition 2013 – Spa)
- NIHOUL Céline, prix du Conseil de l'Enseignement de l'UMONS (2013)
- LIGOT Sylvie, bourse de voyage de de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2013)
- Prix SRC pour le meilleur mémoire de Master remis à PILATE Florence, étudiante-chercheuse au SMPC – UMONS (2013)
- ANSSEAU Eugénie (Dr. Sc.) a reçu le Prix du Dr Coers (25.000 Euros) de l'Académie royale de Médecine en 2013
- MONTANTE Claire, bourse Postdoctorale Pierre Jacobs (2014)
- Prix de la meilleure communication scientifique par affiche du « 5th Workshop of Green Chemistry and Nanotechnologies in Polymer Chemistry » organisé à San Sébastian en Espagne, remis à AMANI Bouzouita, étudiante-chercheuse au SMPC – UMONS (2014)
- DE PRIL Julie, chargée de recherches auprès du FNRS dans les services des professeurs Thomas Brihaye et Marc Labie (UMONS and CERMi), a obtenu Le "Prix annuel IBM Belgium d'Informatique / F.R.S.-FNRS 2014". Ce prix annuel récompense la meilleure thèse de doctorat apportant une contribution originale aux Sciences de l'informatique ou à ses applications (2014).
- ALEXANDRE Mélissa a reçu la bourse FRESH du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS (F.R.S. - FNRS). Suite l'attribution de celle-ci, elle est entrée en fonction en date du 1er janvier 2014. Doctorante en Sciences Psychologiques au sein du Service de Psychologie Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent, elle réalise actuellement une thèse sous la direction du Pr Justine Gaugue.

Quant aux 44 bourses FRIA accordées à l'UMONS en 2012-2013, 18 étaient destinées à des étudiantes.

Le Prix du Conseil de l'Enseignement vient d'être instauré à l'UMONS

Ce prix met à l'honneur un travail présentant une contribution pédagogique, sociale, environnementale ou humanitaire de grande qualité. Le lauréat reçoit un chèque de 800 euros.

En 2013 :

5 candidates

1 candidature mixte

Deux lauréates : Mélanie Deronne et Mélanie Seha

En 2014 :

2 candidates

3 candidats

1 candidature mixte

Deux lauréates : Céline Nihoul et Ornella Vanzande

Les bourses 100% UMONS attribuées aux doctorants

Depuis 2012, l'UMONS octroie des bourses de perfectionnement scientifique « de doctorat » délivrée dans le cadre de l'arrêté royal du 5 juillet 1996 (entré en vigueur le 1^{er} octobre 1993), c'est-à-dire une bourse exonérée d'impôt et soumise entièrement ou partiellement à la sécurité sociale. Le candidat à cette bourse de doctorat doit être titulaire d'un grade académique de deuxième cycle, préparer un doctorat et être, à ce titre, régulièrement inscrit au rôle des étudiants de l'Université de Mons. La bourse de doctorat n'est accordée qu'à celui ou celle qui se consacre à temps plein à la préparation de sa thèse de doctorat.

2010 : 2 hommes, 2 femmes

2011 : 4 hommes, 3 femmes

2012 : 5 femmes

2013 : 3 femmes, 2 hommes

2014 : 3 femmes

Prix Francqui

Le Prix Francqui est une récompense belge décernée annuellement par la Fondation Francqui à un jeune scientifique belge qui a apporté à la science une contribution importante. Un chercheur de la faculté des Sciences, Mr Jean-Luc Brédas a reçu ce prix en 1991. Nous ne notons aucune femme.

Prix quinquennaux du FRS-FNRS

Tous les cinq ans, cinq prix sont attribués. Ils couvrent les trois grands domaines des sciences :

- 1) Prix scientifique Ernest-John Solvay – Sciences humaines et sociales ;
- 2) Prix scientifique Joseph Maisin – Sciences biomédicales fondamentales ;
- 3) Prix scientifique Joseph Maisin – Sciences biomédicales cliniques ;
- 4) Prix Dr A. De Leeuw-Damry-Bourlart – Sciences exactes fondamentales ;
- 5) Prix Dr A. De Leeuw-Damry-Bourlart – Sciences exactes appliquées.

Ces prix sont destinés à confirmer la reconnaissance internationale et couronner la carrière de chercheurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans toutes les disciplines scientifiques. Les candidatures sont présentées par des scientifiques-parrains et évaluées par des jurys d'experts étrangers.

En 2000, le professeur Jean-Luc Brédas a reçu ce prix. Nous ne notons aucune femme.

1.7. Les promotions

Notre institution s'inscrit dans l'optique d'une politique de gestion des ressources institutionnelles, humaines et matérielles, respectant la plus grande transparence possible. Elle s'applique en particulier aux critères de promotion du personnel et à la répartition des moyens. Les procédures de promotion ont été uniformisées et explicitées en 2010 et leur rythme a été annoncé suffisamment tôt, quand cela était possible, en fonction des moyens de l'institution. Une logique d'amélioration continue caractérise l'action de notre institution. Elle sera poursuivie sur la base de la consolidation de nos démarches d'amélioration de la qualité.

Nos procédures de promotion étant opérationnelles sous leur forme actuelle depuis 2010, il s'agit d'en effectuer la critique après quelques années de fonctionnement afin d'identifier les éventuelles pistes d'améliorations notamment en terme d'égalité entre les genres.

Notons qu'il nous a paru pertinent de rassembler ici les données récoltées concernant les procédures de promotions et non dans un point 1.2.i, comme prévu dans le canevas initial du rapport (voir Annexe).

- **CORPS ACADÉMIQUE**

Pour les promotions du corps académique, est à prendre en considération la nomination par promotion au rang de professeur et au rang de professeur ordinaire.

Les plans pluriannuels votés par le Conseil d'administration prévoient le nombre de postes à ouvrir ainsi qu'un cadre global minimal par faculté. Dans le cadre de la procédure « individuelle hors concours », le candidat doit être nommé à titre définitif, exercer la fonction de chargé de cours temps plein depuis 8 ans au moins, et ne pas avoir démerité.

Dans le cadre de la procédure « concours au grand choix », aucune condition d'ancienneté n'est requise. Chaque Conseil de Faculté concerné examine les candidatures relevant de sa compétence et transmet un avis motivé. L'organe d'évaluation, la Commission interfacultaire restreinte aux Doyens, Recteur et Premier Vice-Recteur examine à son tour la candidature en prenant en compte l'avis des Conseils de Faculté et classe les candidats (évaluation A excellent / B très bon / C bon / D satisfaisant / E insuffisant) pour les trois critères suivants, pondérés : enseignement (30%), recherche (50%), services (20%). Le Conseil d'Administration reçoit ces propositions motivées et nomme.

En juin 2012 comme en juin 2014, la commission interfacultaire est donc composée de 7 hommes et 2 femmes.

Pour 2002, sur les 17 candidats du « concours au grand choix », au rang de professeur ordinaire (4 femmes, 13 hommes), ont été promus 3 hommes et 2 femmes.

En juin 2014, ont été nommés, dans le cadre de la procédure « concours au grand choix », au rang de professeur ordinaire 5 hommes (pour 44 candidats, 9 femmes, 35 hommes) Au rang de professeur (sur 38 candidats, 11 femmes, 27 hommes) : 2 femmes et 2 hommes.

- **PERSONNEL PATO**

La procédure de promotion du personnel PATO est en vigueur depuis la création de l'Université de Mons. Voici un extrait du texte réglementaire y afférant.

Promotions contingentées de niveau 2

Personnel administratif, personnel adjoint à la recherche, personnel de gestion, puéricultrices, surveillants des travaux et dessinateurs. Personnel spécialisé, assistant social, programmeur,

Les promotions au grade supérieur s'obtiennent généralement après 3 ans d'ancienneté (parfois 5 ans, parfois par examen) au grade précédent.

Nombre de promotion de niveau 2

Lors de l'établissement du cadre initial, le nombre de promotions pour les agents de niveau 2 est défini et les postes font l'objet d'une ouverture au cadre à l'allocation de fonctionnement. Ce nombre sera diminué du nombre de promotions accordées à des agents patrimoniaux.

Le nombre de promotion est défini par l'application des quotas suivants :

- 40% maximum des candidats de grade 23/1 éligibles peuvent prétendre au grade 24/1
- 20% maximum des candidats de grade 24/1 éligibles peuvent prétendre au grade 25/1
- 10% maximum des candidats de grade 25/1 éligibles peuvent prétendre au grade 25/6 avec un rapport du nombre des deux derniers grades (25/1 et 25/6) sur le nombre total de niveau 2 (20/2, 22/4, 23/1, 24/1, 25/1, 25/6) qui doit être inférieur ou égal à 40%.

Commissions compétentes

Les agents concernés sont répartis en 4 groupes :

- Le personnel technique des Facultés
- Le personnel administratif des Facultés (en ce compris le personnel des secrétariats de Faculté et les secrétaires de groupe ou de service)
- Le personnel de l'Administration générale
- Le personnel affecté au secteur social

En fonction du groupe, les commissions sont constituées :

- Groupes du personnel technique de chacune des facultés : avis des chefs de service de l'agent et des Conseils de facultés
- Groupe du personnel administratif des facultés : avis individuel du Doyen en sa qualité de chef de service et avis collégial via la Commission des Doyens.
- Groupe du personnel de l'Administration générale : avis des chefs de service et de départements, du Recteur et de l'Administrateur ou des Conseils dont relèvent ces agents (Conseil de l'Informatique et Conseil de la Bibliothèque)
- Groupe du personnel affecté au secteur social : avis des chefs de service et du Conseil des Affaires sociales et étudiantes

L'arbitrage des postes à ouvrir est réalisé au sein de la Commission du Budget qui récolte l'ensemble des dossiers de candidatures, des avis des chefs de service et/ou des Facultés ou commissions compétentes. La Commission du Budget, du Personnel et des Infrastructures prend notamment en compte le nombre de promotions possibles dans chacun des groupes. La Commission du Budget propose l'ouverture des postes au Conseil d'administration, qui ouvre les postes. Conformément au statut, l'Administrateur lance l'appel aux candidatures. L'appel est transmis à tous les candidats éligibles et ce pour les seuls postes ouverts. Le classement final est établi par l'Administrateur, conformément à ses attributions.

Promotions contingentées de niveau 1

Personnel de direction et attaché. Personnel spécialisé (architecte, ingénieur industriel, ingénieur, informaticien, etc.

Les promotions au grade supérieur sont généralement obtenues après 3 ans d'ancienneté dans le grade (parfois 9 ans et avec examen).

Avis des groupes de niveau 1

Trois procédures ont été définies :

- La procédure des directeurs de département
- La procédure pour les premiers grades de promotion - procédure 1
- La procédure pour les deuxièmes grades de promotion des agents n'étant pas directeurs de département – procédure 2

Pour la procédure des directeurs de département, le groupe de niveau 1 est composé du Recteur, du Premier Vice-Recteur, de l'Administrateur et d'un observateur PATO non concerné. Ils examinent les dossiers individuellement et propose l'ouverture et l'affectation des postes.

Pour la procédure 1, le groupe de niveau 1 est composé du Recteur, du Premier Vice-Recteur, de l'Administrateur, des doyens de facultés concernés, des directeurs de département concernés et d'un observateur PATO non concerné. Ils examinent les dossiers individuellement et propose un nombre de promotion à attribuer.

Pour la procédure 2, le groupe de niveau 1 est composé du Recteur, du Premier Vice-Recteur, de l'Administrateur, des doyens de facultés concernés, des directeurs de département concernés et d'un observateur PATO non concerné. Ils examinent les dossiers individuellement et propose un nombre de promotion à attribuer.

Si le CA refuse d'ouvrir le nombre de poste proposé et refuse les affectations proposées, l'arbitrage des promotions à accorder est réalisé au sein de la Commission du Budget qui récolte l'ensemble des dossiers de candidatures et des avis des chefs de service (9). La Commission du Budget, du Personnel et des Infrastructures prendra notamment en compte le nombre de candidats susceptibles d'obtenir une promotion dans chacun des groupes. La Commission du Budget propose l'ouverture des postes au Conseil d'administration, qui ouvre les postes. Conformément au statut, l'Administrateur lance

l'appel aux candidatures. L'appel est transmis à tous les candidats éligibles et ce pour les seuls postes ouverts. Le classement final est établi par l'Administrateur, conformément à ses attributions.

Commentaire

Difficile, au vu de la complexité des procédures et du nombre de commissions différentes impliquées dans l'octroi des promotions de fournir les données nécessaires à une analyse genrée de la situation.

Les dernières promotions octroyées selon ce système en 2014 offrent les données genrées suivantes :

Promotionnables : Hommes : 48 – Femmes : 82

Candidats : Hommes : 45 – Femmes : 66

Promus : Hommes : 16, Femmes : 19

Soulignons l'écart significatif entre le nombre de femmes promotionnables et le nombre de candidates : 16 femmes qui pouvaient prétendre à une promotion n'ont pas fait la démarche. De même, la proportion entre hommes et femmes ayant obtenu une promotion n'est pas équilibrée par rapport aux chiffres des promotionnables.

On notera la présence d'un observateur : dans chaque Commission ou Conseil, un observateur PATO est invité. Ce dernier peut être un des représentants du PATO au sein du Conseil d'Administration ou un délégué des organisations syndicales représentatives.

À titre indicatif, signalons qu'il existe différentes études répondant à la question « Comment éviter la discrimination de genre dans les procédures de sélection, de recrutement et de promotion ? » Gaële Goastellec, sociologue à l'Université de Lausanne, mentionne notamment l'importance d'un observateur *formé à la question des discriminations « genrées »* (Séminaires « Sexe, genre et mobilité académique » et « Comment éviter la discrimination de genre dans les procédures de sélection, de recrutement et de promotion dans le corps académique ? », ULB, 10 et 14 octobre 2014.

1.8. Les engagements

Quant aux procédures de recrutement des personnels de l'UMONS, elles sont si variées, et font appel, selon que le recrutement se fait en interne ou qu'il est dirigé vers l'extérieur, à tellement de commissions différentes, constituées au cas par cas, parfois même de manière informelle quand il s'agit d'un remplacement en urgence, que les données que nous pourrions fournir ici présenteraient peu d'intérêt en raison de leur côté parcellaire, peu révélateur de la politique de l'institution. Ces données sont par ailleurs très difficile à récolter.

1B. Représentation des hommes et des femmes dans les instances de décision de l'Université

Ce chapitre présente les données disponibles relatives à la répartition des femmes et des hommes dans les principaux organes de l'UMONS. Le Conseil d'administration de l'UMONS vient de revoir la gouvernance interne de l'Université et met en place un système qui vise notamment à modifier la composition des Conseils et commissions. Il s'agit de réduire leur taille, d'améliorer la compétence et la motivation des représentants.

Les organes décrits dans les pages suivantes, autant que faire se peut, sous l'angle de la problématique du genre, sont : le Comité d'orientation stratégique, le Conseil d'administration, le Conseil académique, le Conseil de la recherche, le Conseil de l'enseignement, le Conseil des étudiants, le Conseil de la Bibliothèque et les Conseils de faculté, dans la mesure où nous avons obtenu les données, dans le bref laps de temps imparti. Nous ajoutons encore quelques indications concernant les autres Conseils instaurés à l'UMONS, ainsi que, comme prévu dans le canevas initial (voir en annexe), la composition des commissions FNRS.

Notons que l'équipe rectorale à la rentrée 2014 est composée de 12 personnes : un recteur, un premier vice-recteur, et 4 vice-recteurs (enseignement, recherche, développement régional et institutionnel, relations internationales). Parmi les 6 conseillers du recteur, on compte 3 femmes (information et orientation, qualité et politique des genres).

A) COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Le Comité d'Orientation stratégique a pour objectif de permettre à l'Université de bénéficier de l'apport de regards extérieurs au monde académique, diversifiant ainsi les points de vue sur lesquels s'appuie la gouvernance de l'institution. Ce comité permet d'alimenter une réflexion prospective à moyen et long terme sur l'avenir de l'Université, en particulier sur le développement de la formation, de la recherche, du transfert technologique et des relations avec les partenaires nationaux ou internationaux.

Il est composé en octobre 2014 du recteur, du premier vice-recteur, de l'administrateur, des membres de l'équipe rectorale (7 hommes, 3 femmes), des doyens (6 hommes, 1 femme), de représentants extérieurs des milieux économiques, sociaux et politiques (5 hommes, 2 femmes), de représentants politiques des quatre grands partis (5 hommes, 2 femmes), du Gouverneur de la Province, des Bourgmestres de Charleroi, Mons, Tournai et La Louvière (4 hommes), des représentants des milieux économiques, financiers, culturels et scientifiques (6 hommes, 1 femme), des représentants des intercommunales (2 hommes, 1 femme), d'un représentant du monde judiciaire, de deux représentants du monde culturel, de trois partenaires (hommes) du Pôle, du président l'Université de Valenciennes et d'un représentant du Mouvement ouvrier chrétien. Soit 47 hommes, 10 femmes.

B) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UMONS

Le Conseil d'administration assure la gestion générale de l'Université, de ses finances et de son patrimoine, en ce compris l'ensemble des moyens et crédits qui lui sont affectés. Il établit le budget et les comptes annuels de l'institution, fixe le cadre de ses services et de ses personnels académique, scientifique, administratif, technique, de gestion et spécialisé, après en avoir soumis les projets au Conseil académique pour avis.

Le Conseil d'administration est aujourd'hui composé de 32 membres effectifs (et du président, le recteur). Au 1^{er} octobre 2014, il compte 33,3 % de femmes et 66,7 % d'hommes (tableau 24). Les différentes modifications introduites dans les processus électifs devraient, à l'avenir, contribuer à un meilleur équilibre des genres.

Tableau 24 : Répartition des femmes et des hommes dans les organes décisionnels en 2002 – 2008 (UMH) – 2014 (UMONS)

	Effectifs en 2002		Effectifs en 2008		Effectifs en 2014	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Conseil d'administration	19	10	21	12	22	11
Total en %	65,5%	34,5%	63,6%	36,4%	66,7%	33,3%

C) LE CONSEIL ACADÉMIQUE

La Loi sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'État (1/5/1953), modifiée par le décret du 28/11/2008, prévoit la création de l'Université de Mons (UMONS) par fusion de l'UMH et de la FPMs au 1^{er} janvier 2009 et institue les autorités académiques (recteur, Conseil académique, Conseil d'administration, vice-recteurs, doyens de faculté et secrétaire du Conseil académique). Elle définit ainsi, très succinctement, les attributions du Conseil académique – qui se compose des professeurs ordinaires, professeurs extraordinaires, professeurs et chargés de cours, présidé par le recteur – : le Conseil académique élit les vice-recteurs et confère les diplômes honorifiques.

Tableau 25 : Répartition des femmes et des hommes au Conseil académique (UMH-UMONS)

	Année 2002		Année 2008		Année 2012		Année 2014	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Membres effectifs	88	23	88	28	153	45	159	48
Membres du personnel scientifique nommés à titre définitif (invités)	11	1	8	4				
Chercheurs titulaires d'un mandat permanent du FNRS (invités)	9	2	9	2				
Total	108	26	105	34	153	45	159	48
Total en %	81	19	75,5	24,5	77,3	22,7	76,8	23,2

D) LE CONSEIL DE RECHERCHE

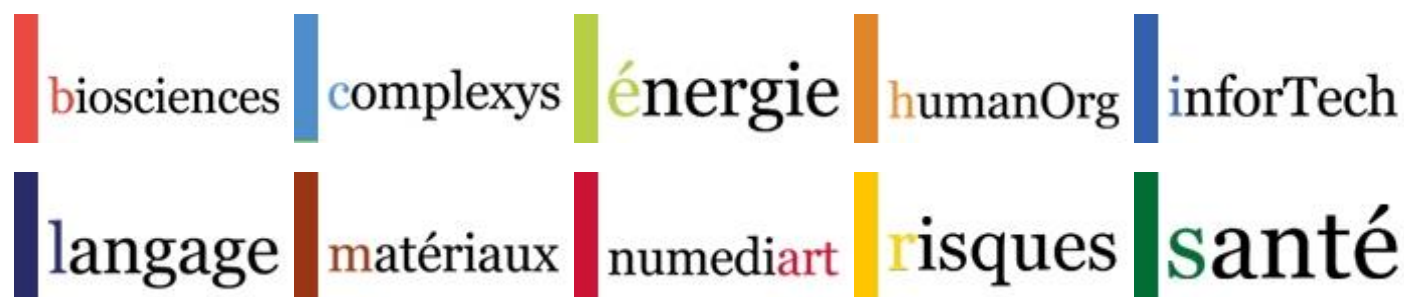
La création du Conseil de recherche est imposée aux institutions universitaires par l'Arrêté royal du 14 juin 1978. Entre autres, cette instance doit fournir « *des avis au Conseil d'administration sur la politique de recherche de l'institution* » et veiller « *à l'administration générale des moyens de recherche de l'institution* ». Dans l'Arrêté, « *le Conseil de la recherche* » peut aussi être « *l'organe qui par délégation du Conseil d'administration reçoit les subsides et passe les contrats au nom de l'institution* ».

Le Conseil de Recherche est, notamment, compétent pour : fournir des avis au Conseil d'administration sur la politique de recherche de l'institution ; veiller sous le contrôle du Conseil d'administration, à l'administration générale des moyens de recherche de l'institution ; donner des avis sur des projets de recherche, en particulier en ce qui concerne les conséquences des projets proposés sur la politique de recherche de l'institution ; faire des propositions au Conseil d'administration sur l'affectation de sommes provenant de legs et de dons destinés à la recherche, de la valorisation économique de travaux scientifiques, ainsi que d'autres moyens destinés à la recherche provenant des revenus propres de l'institution ; faire des propositions au Conseil d'administration sur la partie des allocations de fonctionnement affectée à la recherche ; soumettre, chaque année, au Conseil d'administration, au plus tard le 31 mars, un rapport d'activités concernant la dernière année civile écoulée.

Il arrête le modèle de rapport d'activité qui sert de base à l'élaboration de ce rapport annuel. Il assiste le Conseil d'administration dans la préparation des demandes de subsides au titre des Actions de Recherche Concertées, dans la justification de ces demandes et dans l'administration des Actions de Recherche Concertées pour lesquelles un subside est accordé. Il approuve l'utilisation des subventions accordées pour le financement des Fonds Spéciaux pour la Recherche. Il « examine » les demandes de crédits aux chercheurs avant leur dépôt auprès du F.N.R.S. Il examine les demandes d'octroi des rangs prévus par le Décret du 19 juillet 1991 sur la carrière des chercheurs scientifiques. Il émet un avis en ce qui concerne l'octroi de bourses de doctorat à charge de l'Université et les demandes de subsides à charge du fonds Franeau. Il propose au Conseil d'administration la répartition des crédits extraordinaires.

Le Conseil de recherche 2014 est présidé par un homme et compte trente-deux membres dont neuf femmes, soit un ratio de 28,1 % de femmes pour 71,9 % d'hommes. Ils disposent de 12 suppléants.

- À noter que la recherche à l'UMONS se structure désormais sur un choix de thématiques de recherche de pointe correspondant à une réelle expertise des équipes de l'UMONS. Pour s'adapter au caractère multidisciplinaire de la recherche d'aujourd'hui, tirer un meilleur parti du potentiel des diverses facultés, permettre une meilleure interaction avec l'environnement socio-économique de notre région, elle se concrétise par 10 instituts (50 à 100 chercheurs par Institut) – un seul est dirigé par une femme :



E) LE CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT

Le Conseil de l'enseignement n'existe que depuis la création de l'UMONS. Il peut faire toute proposition relative aux enseignements.

Le Conseil de l'enseignement est présidé par le Recteur. Le secrétariat est assuré par le Responsable de la Direction des affaires Académiques ou son délégué (qui peut être membre de la cellule de pédagogie universitaire et qualité).

Le Conseil de l'enseignement est, notamment, compétent pour, à la demande des autorités ou d'initiative: faire toutes propositions et coordonner toutes actions en vue de l'amélioration de la qualité de l'enseignement ; en vue de favoriser l'aide à la réussite au sein de l'UMONS, en collaborant avec le Centre de Didactique Supérieure de l'Académie ; en vue de l'amélioration des outils pédagogiques, notamment l'e-learning, les équipements pédagogiques et les supports d'enseignement. Promouvoir les collaborations entre les Facultés et Instituts de l'UMONS et avec les autres établissements d'enseignement supérieur en Communauté française, en particulier au sein du Pôle hainuyer. Émettre un avis en ce qui concerne les crédits extraordinaires sollicités pour l'enseignement.

Tableau 26 : Répartition selon le genre des membres du Conseil de l'enseignement en 2014

	Effectifs		Suppléants	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Conseil enseignement				
Le Recteur, président	1			
Le Premier Vice-recteur	1			
Le Conseiller du Recteur pour la Qualité		1		
Le Conseiller du Recteur pour la Formation continue	1			
Le Conseiller du Recteur pour l'appui pédagogique à l'enseignement	1			

Un représentant par Faculté ou institut autonome	4	6	4	6
La direction du département des affaires académiques		1		
Les membres de la CPUQ	1	3		
Un étudiant par Faculté et Institut autonome	3	5		
Administrateur	1			
La déléguée de la directrice du DAA		1		

Le Conseil de l'enseignement compte 30 membres effectifs et 10 suppléants. L'administrateur et la déléguée de la directrice de la DAA sont invités. Tous les corps y sont représentés, sachant que les étudiants le sont à concurrence de 25 % en application du Décret du 21 septembre 2012 relatif à la participation et la représentation étudiante dans l'enseignement supérieur.

F) LE CONSEIL DES ÉTUDIANTS

Le Conseil des étudiants, autrement dit l'ORE UMONS, l'Organisation Représentative des Étudiants de l'Université de Mons, est un organe légal, organe étudiant inter-facultaire, créé conformément au décret 2012 définissant et organisant la participation des étudiants au sein des organisations universitaires. L'ORE est chargée d'organiser la représentation des étudiants dans les différents Conseils de l'Université (Conseil d'Administration, Conseil des Affaires Sociales et Étudiantes, etc.) et de défendre leurs intérêts. L'ORE est aussi chargée de centraliser, soutenir et coordonner l'ensemble des initiatives étudiantes à but sportif, culturel et/ou citoyen. Son Conseil décisionnel avait été constitué de la manière suivante :

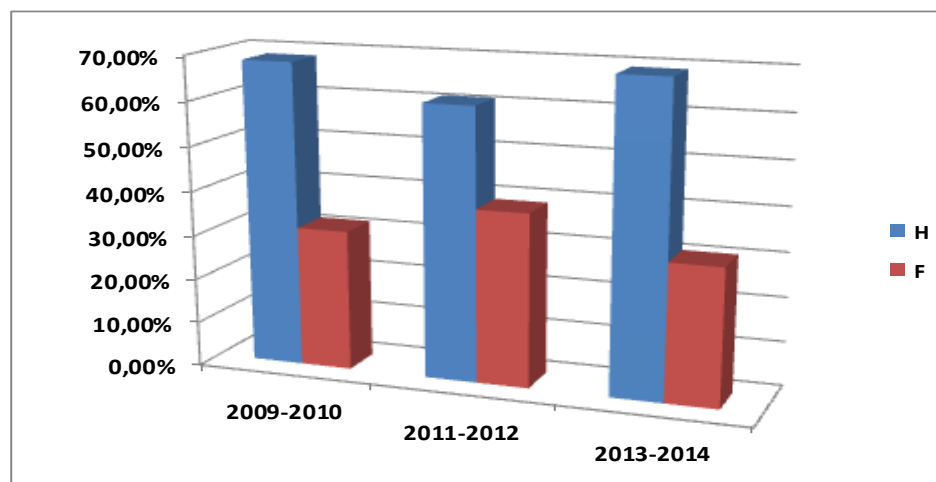
- 8 présidents d'Assemblées générales étudiantes – responsables de l'organisation d'activités au niveau des facultés – : AGE Archi, AGE Droit*, AGE EII, AGE Médecine, AGE Psycho-SHS, AGE Sciences, AGE Warocqué, Fédé FPMs.
- 10 représentants élus au Conseil d'Administration (1 par faculté sauf en FPMs où ils en avaient 4).

* À titre consultatif car les étudiants de Droit sont inscrits à l'ULB et font leur Baccalauréat sur le campus de l'UMONS.

L'ORE assure le relais avec l'extérieur de l'Université et assure **une meilleure cohésion entre les étudiants et les activités des différentes facultés.**

Tableau 27 : Répartition des étudiantes /étudiants au sein de l'ORE

Membres de l'ORE	H	F
2009-2010	13	6
2011-2012	11	7
2013-2014	18	8



Graphique 14: Proportion d'étudiantes et d'étudiants dans l'ORE

Malgré une volonté déterminée à intégrer un maximum d'étudiantes au sein de ses structures, l'ORE ne parvient pas à un équilibre. Pour une meilleure perception de la réalité, une étude des processus électoraux pourrait être entreprise.

G) LE CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le Conseil est compétent pour recevoir des avis et formuler des propositions, notamment en matière : de budget (alloué par le Conseil d'administration) ; d'acquisitions et d'acceptation de dons, legs et dépôts ; de nomination, d'engagement, de promotion ; d'organisation des services ; de manifestations culturelles.

Composition :

- 2002 : une présidente, 10 femmes, 6 hommes (dont le secrétaire)
- 2008 : un président, 9 femmes, 7 hommes (dont le secrétaire)
- 2012 : une présidente, 21 femmes, 10 hommes (dont le secrétaire)
- 2014 : une présidente, 16 femmes, 10 hommes (dont le secrétaire)
- Depuis 2014, le Conseil de la Bibliothèque n'a plus pour mission de traiter les dossiers de promotion des agents de la Bibliothèque.

H) CONSEIL DE LA FORMATION CONTINUE

Le Conseil de la Formation Continue est **présidé** par le Conseiller du Recteur pour la formation continue. Le **secrétariat** est assuré par le Service Formation Continue.

La Conseil de la Formation Continue est notamment compétent pour : coordonner l'action de l'UMONS en matière de formation continue ; assurer la diffusion de l'information du Service Formation Continue vers les Facultés et Instituts autonomes et vice-versa ; mener une réflexion sur la formation continue ; approuver le rapport annuel du Service Formation Continue.

À la rentrée 2014, le Conseil de la Formation continue a été intégré au Conseil de l'enseignement. En juin 2014, il était constitué de 6 femmes et 21 hommes (dont le président).

I) CONSEIL DE LA PROMOTION ET DE LA COMMUNICATION

Le Conseil de la Promotion et de la Communication est notamment compétent pour émettre des avis sur la gestion des budgets consacrés à la promotion de l'Université et des Facultés qui la composent ; formuler des suggestions dans le cadre de l'amélioration de la communication, tant vers l'extérieur qu'au sein de l'Université ; émettre des suggestions relatives à l'organisation d'événements.

En juin 2014, ce Conseil était constitué de 17 femmes et 13 hommes, dont le président et le secrétaire.

J) CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET ÉTUDIANTES

Le Recteur **préside** le Conseil des Affaires sociales et étudiantes. Le **secrétariat** est assuré par le Responsable de la Direction des Affaires étudiantes.

Le Conseil des Affaires sociales et étudiantes est notamment compétent pour : examiner les budgets et cadres relevant des budgets sociaux et notamment l'affectation des subventions annuelles visées à l'article 1er de la loi du 3 août 1960 accordant des avantages sociaux aux Universités et établissements assimilés ; recevoir des avis et émettre des propositions au Département des Affaires étudiantes ; exercer toute autre mission que lui confierait le Conseil d'administration.

En juin 2014, ce Conseil était constitué de 9 femmes et 7 hommes, dont le président.

K) CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES

Le Conseil des Relations Internationales est **présidé** par le Vice-recteur aux Relations Internationales. Le **secrétariat** est assuré par le Service des Relations Internationales.

Le Conseil des Relations Internationales est notamment compétent pour : coordonner l'action de l'Université en matière de relations internationales, assurer la diffusion de l'information du Service des Relations Internationales vers les Facultés et Instituts autonomes et vice-versa, formuler des propositions en matière de mobilité étudiante, définir les règles d'attribution des logements en faveur des étudiants INCOMING, émettre des avis sur les matières de stratégie internationale, à la demande des autorités, mener une réflexion sur les matières internationales, proposer au Conseil d'administration le nom des représentants de l'Université dans les organes tels que la CIRI, la CUD, le groupe technique de la CUD, approuver le rapport annuel du Service des Relations Internationales.

En juin 2014, ce Conseil est composé de 15 femmes, dont la secrétaire et de 15 hommes dont le président.

L) LE CONSEIL DE L'INFORMATIQUE

Le Conseil de l'Informatique a pour mission de : formuler à l'intention du Conseil d'administration toute proposition relative à la politique de l'Université en matière d'Informatique, de télécommunications, d'Audiovisuel et de Multimédia ; assurer l'administration du Département Informatique, notamment quant à la gestion de l'ensemble des équipements informatiques, télématiques et audiovisuels qu'il met à la disposition de l'ensemble des services de l'Université en veillant à leur bon fonctionnement et en édictant les règles de bon usage ; remettre un avis sur tout équipement informatique, télématique ou audiovisuel et multimédia acquis ou à acquérir par un service de l'Université ; créer et promouvoir des synergies entre les services scientifiques de l'Université et le Département Informatique ; établir les propositions budgétaires du Département Informatique et en assurer le contrôle ; soumettre au Conseil d'administration de l'Université :

1. des propositions concernant les modifications à apporter au présent règlement ;
2. ses propositions budgétaires;
3. ses propositions de révision du cadre du personnel ;
4. ses remarques éventuelles à propos des comptes de l'année écoulée ;
5. un rapport annuel.

Le Conseil de l'Informatique joue aussi le rôle de Commission d'experts auprès du Conseil d'administration et du Conseil de recherche.

En juin 2014, ce Conseil est constitué de 5 femmes, dont la présidente, et 22 hommes dont le vice-président et le secrétaire.

M) CONSEIL DU CENTRE DE LANGUES VIVANTES

Le Conseil du Centre de Langues vivantes était notamment compétent pour émettre des avis sur la gestion des ressources humaines au sein du CLV (charges de cours, statuts du personnel). Il n'existe plus.

N) LES CONSEILS DE FACULTÉ

À titre indicatif, nous donnons ici les informations concernant les Conseils de faculté que nous avons récoltées auprès des appariteurs et apparitrices des différents Conseils de faculté ou d'Écoles de l'UMONS. Ces informations devraient être vérifiées, affinées et précisées, notamment en ce qui concerne la présidence, la vice-présidence, le secrétariat des différents Conseils ainsi que la répartition selon les catégories de membres (personnels, étudiants). Nous n'avons ajouté ni pourcentage ni commentaire.

Tableau 28 : Répartition des hommes et des femmes au sein du Conseil de faculté pour les années 2002, 2008, 2012 et 2014

Conseil de facultés	Septembre 2002		Septembre 2008		Septembre 2012		Septembre 2014	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Faculté des sciences	41	8	57	8+1 invitée	60	14+3 invitées	64+4 invités	13+3 invités
Faculté d'architecture et d'urbanisme	/	/	/	/	18	11	20	12
École de droit	/	/	9	8	9	8	11	11
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation	14	14	24	20 (dont doyenne)	19	18 (dont doyenne)	19	17
Faculté Warocqué d'économie et de gestion	18	8	14	10 (dont doyenne)	20	19 (dont doyenne)	20	20
Faculté polytechnique	57	5	50	12	75	18	70	17 (dont vice-doyenne)
Faculté de médecine et de pharmacie	32	13	26	15	31	19 (dont vice-doyenne)	48	18 (dont vice-doyenne)
Faculté de traduction et d'interprétation – École d'interprètes internationaux			6	18	14	21 (dont vice-doyenne)	14	26
École des sciences humaines et sociales	/	/	13	14 (dont présidente)	14	11 (dont présidente)	13	11 (dont présidente)

1C. Les Commissions scientifiques du FRS-FNRS

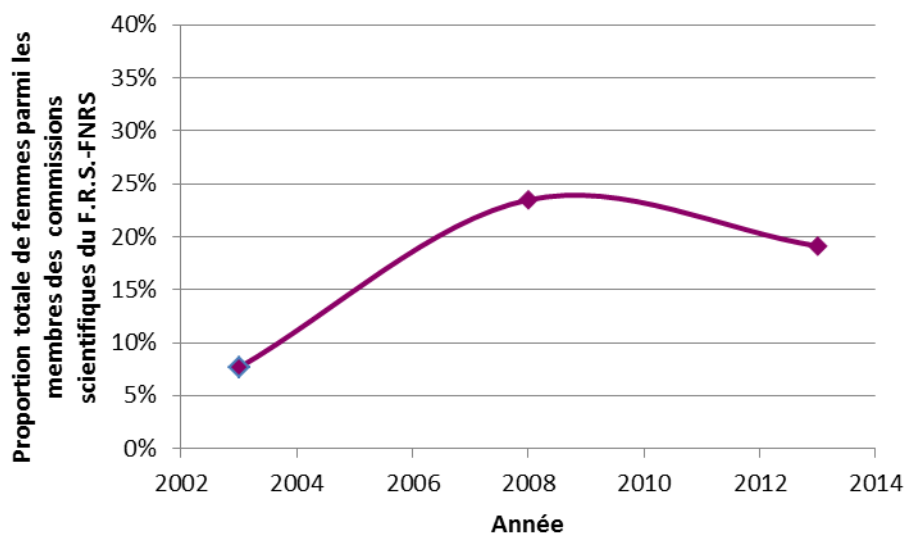
Le Fonds de la Recherche Scientifique – FNRS-FRS – a pour mission de développer la recherche scientifique fondamentale dans le cadre d’initiatives présentées par les chercheurs. Il favorise la production et le développement des connaissances en soutenant, d’une part, les chercheurs à titre individuel et en finançant, d’autre part, des programmes de recherche poursuivis au sein des laboratoires et services situés principalement dans les Universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Fondé sur le seul critère de l’excellence scientifique, le soutien financier du F.R.S.-FNRS s’exerce selon plusieurs modalités :

- rémunération temporaire ou permanente de chercheurs individuels
- financement d’équipes de recherche
- participation à des réseaux et programmes internationaux
- allocation de bourses et de crédits favorisant les échanges scientifiques
- attribution de prix scientifiques

Ce chapitre est consacré aux Commissions scientifiques du FRS-FNRS, qui ont pour mission d’examiner les dossiers qui leur sont soumis dans le cadre des différents appels à mandats et projets organisés par cette institution. Son Conseil d’administration prend l’avis des Commissions scientifiques dont il détermine le nombre et la composition, et dont il nomme les membres. À la date du 29 août 2014, le Conseil d’administration du FRS-FNRS était composé de 21 membres, dont 5 femmes, auxquels se joignaient deux observateurs, un homme et une femme. Les chiffres repris dans ce chapitre ont été transmis par le FRS-FNRS

Graphique 15 : Proportion de femmes parmi les membres des commissions scientifiques du FRS-FNRS au 1^{er} mai 2003, 2008 et 2013



Le graphique 15, fourni par le FNRS, illustre l'évolution de la proportion de femmes, toutes Universités confondues, parmi les membres de ces Commissions scientifiques entre 2003, 2008 et 2013.

À l'UMONS

	UMons	Total
Sciences Exactes et Naturelles	3	60
1 SEN-1 Sciences Exactes et Naturelles –	1	15
2 SEN-2 Sciences Exactes et Naturelles –	1	15
3 SEN-3 Sciences Exactes et Naturelles –	1	15
4 SEN-4 Sciences Exactes et Naturelles –		15
Sciences Humaines et sociales	0	75
1 SHS-1 Sciences Humaines et sociales –		15
2 SHS-2 Sciences Humaines et sociales –		15
3 SHS-3 Sciences Humaines et sociales –		15
4 SHS-4 Sciences Humaines et sociales –		15
5 SHS-5 Sciences Humaines et sociales –		15
Sciences de la Vie et de la Santé	1	60

SVS-1 Sciences de la Vie et de la Santé - 1		15
SVS-2 Sciences de la Vie et de la Santé - 2		15
SVS-3 Sciences de la Vie et de la Santé - 3	1	15
SVS-4 Sciences de la Vie et de la Santé - 4		15
Total	4	195

Ces données ont été transmises par le FNRS. On note que L'UMONS n'est représentée qu'à raison de 2,1% au sein des Commissions scientifiques du FNRS. Parmi les 4 représentants UMONS, on ne compte qu'une femme.

Table des matières

Introduction.....	3
1. Données chiffrées	4
1A. Évolution du nombre et de la proportion de femmes et d'hommes parmi :	
1.1. La communauté étudiante.....	
1.1.1.Étudiant.e.s.....	
1.1.2.Diplômé.e.s.....	33
1.2. Les personnels	51
1.2.1.Le personnel scientifique	51
1.2.2.Le personnel académique	54
1.2.3.Le personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé.....	58
1.2.4.Les personnels hors cadre	62
1.3. Les Docteurs Honoris Causa de l'UMH-FPMs et UMONS depuis 1987.....	79
1.4. Les bénéficiaires de sabbatiques	80
1.5. Les bénéficiaires de subsides pour des séjours à l'étranger.....	81
1.6. Les prix, chaires et bourses.....	83
1.7. Les promotions	89
1.8. Les engagements	93
1B. Représentation des hommes et des femmes dans les instances de décision de l'Université	94
A) COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE	
B) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UMONS	
C) LE CONSEIL ACADÉMIQUE	95
D) LE CONSEIL DE LA RECHERCHE	96
E) LE CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT.....	
F) LE CONSEIL DES ÉTUDIANTS	
G) LE CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE	
H) Le CONSEIL DE LA FORMATION CONTINUE.....	101
I) Le CONSEIL DE LA PROMOTION ET DE LA COMMUNICATION.....	
J) Le CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET ÉTUDIANTES	
K) Le CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES	102
L) LE CONSEIL DE L'INFORMATIQUE	

M) CONSEIL DU CENTRE DE LANGUES VIVANTES	
N) LES CONSEILS DE FACULTÉ	103
1C. Les Commissions scientifiques du FRS-FNRS	105

Ce rapport est publié avec le soutien financier du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Catherine Gravet, personne de contact genre UMONS, auteure du présent rapport, remercie Muriel Delforge, Aline Jassogne, Cécile Gallez, Lucia Verleye, ainsi que toutes les personnes qui ont participé, directement ou indirectement, à son élaboration.

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'UMONS : sous la responsabilité de Catherine Gravet.